BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 270, boulevard Raspail. Paris, XIV[e].

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront analysées ou mentionnées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles-Lettres.

Jacques Perret, *Les origines de la légende troyenne de Rome (281-31)* : Paris, Les Belles-Lettres, 1942, in-4°, 678 pages.

Sous Louis XIV, l'érudit S. Bochart ouvrit la discussion critique qui, avec la thèse de M. J. Perret, semble atteindre à la perfection. On ne peut guère s'attaquer à une tâche plus complexe. Une foule de notations morcelées, divergentes, pour une très petite part seulement attribuées à des auteurs connus et datés, quantité de noms d'érudits presque inconnus, des problèmes d'attribution, de chronologie, des indications absurdes, des synthèses trompeuses, et, brochant sur le tout, depuis le célèbre *Aeneas und die Penaten* de Klausen (1839), une spéculation moderne immense et désordonnée, s'en prenant à tel détail sans envisager l'ensemble, ou ruineuse en ses reconstructions, ou bien, comme découragée, formulant des conclusions d'une telle généralité qu'à supposer même qu'elles ne soient pas fausses, elles sont à coup sûr incapables d'éclaircir la question : voilà, en trop bref, un aperçu des difficultés devant lesquelles se trouvait le chercheur. Une critique soutenue sans défaillance était la condition primordiale du travail. Mais la critique pouvait-elle conduire à une construction également nécessaire? Et comment même aborder une masse aussi hétérogène?

La méthode adoptée s'oblige à n'utiliser aucune indication sans essayer de la dater et d'en reconstituer la généalogie, à replacer aussi, autant que possible, toute donnée dans un ensemble et à ne recevoir aucune hypothèse si sa justification n'est que partielle. D'où nécessité d'un progrès minutieux et lent et le désagrément de maints renvois à des discussions subséquentes, et parfois lointaines. Mais l'ordre des démarches critiques soutient l'attention au cours des quatre parties de l'ouvrage : les localisations d'Énée, la prétendue diaspora des Troyens, la formation de la légende troyenne de Rome et son évolution jusqu'à

l'*Énéide*, volontairement laissée hors de cette recherche, mais qui en sort tout illuminée.

M. J. Perret apporte une sorte d'allégresse heureuse à ruiner la réalité des escales d'Énée entre Troie et Rome. La plupart des localisations, dans la mer Égée, en Arcadie, sur les côtes du Péloponnèse, en Acarnanie, en Grande-Grèce, à Carthage, en Campanie, se révèlent constructions politiques ou littéraires, simples jeux sans portée objective ni réelle ancienneté, et, pour la plus grande part, dérivés de la légende troyenne de Rome elle-même. Quatre seulement restent à retenir : Aineia en Thrace, Cyrène, Ségeste, l'Épire, mais n'entrent pas, d'ailleurs, dans un système cohérent : chacune de ces légendes locales est née d'un accident particulier. Il n'est point possible, pour les expliquer, de faire valoir telle de ces causes générales qui ont été proposées : comme la diffusion du culte d'Aphrodite, ou des Pénates, l'hostilité ou la sympathie des Grecs à l'égard des indigènes. Ni, non plus — et c'est ce que montre la deuxième partie de ce travail — l'hypothèse d'une dispersion étendue des colonies troyennes, après la prise d'Ilion, dans le bassin occidental de la Méditerranée : la substitution, en Sardaigne, aux Ἰολάοι (de Timée) d'*Ilienses* = Troyens est une innovation romaine du début du IIe siècle, peut-être due à Caton ; l'établissement d'Anténor chez les Énètes est un doublet tardif (fin du Ier siècle avant notre ère) de la légende romaine. D'autres analyses, extrêmement fouillées et subtiles, démontrent que, si Hélénos est venu en Épire et les Anténorides à Cyrène, c'est dans les vaisseaux des héros grecs, Néoptolème ou Ménélas ; que l'origine asiatique attribuée aux Vénètes de l'Adriatique n'a pu être imaginée que sur une fausse lecture d'Homère (Ἐνετῶν au lieu de Ἐνετῆς), remontant à la fin du IVe siècle ; qu'enfin la légende des filles de Phoinodamas, fondatrices de villes troyennes en Sicile (Égeste, Entella, Halikyai), remonte originairement à une tragédie attique, de buts politiques, représentée entre 434 et 428.

Nous sommes ainsi ramenés à la légende troyenne de Rome comme à un phénomène *sui generis*, que doivent expliquer des causes particulières, un concours tout spécial de circonstances. Mais M. J. Perret semble encore vouloir accumuler les ruines autour de cette recherche. Point d'influence sicilienne, ni campanienne, ni lavinate. Et il nous invite à distinguer soigneusement « témoins et faux-témoins » de la légende : Lycophron étant abaissé jusqu'au début du IIe siècle, le résidu timéen de cette légende est ramené à une forme très rudimentaire ; de la même façon, une discussion impitoyable retire à Hellanicos pour la repousser à la fin du IIIe siècle au plus tôt la « Chronique des prêtresses d'Argos », abaisse à la même date ou au début du IIe siècle les datations trop hautes proposées surtout par Schwartz et Werner Schur pour

Damaste de Sigée, Agathocle de Cyzique, Alcimus, Denys de Chalcis et une prétendue « Chronique campanienne du IVe siècle »... On se trouvera ainsi beaucoup plus au clair devant les témoignages sûrement datés d'Aristote et de Callias : chez le premier à coup sûr, chez le second (début du IIIe siècle) sans doute Rome apparaît encore fondation grecque ; car les captives troyennes qui incendient les vaisseaux sur les côtes italiques ne peuvent prétendre par cet acte prévaloir sur la nationalité soit de leurs maîtres hellènes, soit des possesseurs du sol où ils ont abordé.

M. J. Perret se trouve ainsi à pied d'œuvre pour établir son hypothèse constructive, qui est fort brillante. Le point de départ en est un texte de Pausanias (I, 11, 7-12, 2), remontant à Hiéronymos de Cardia et, en dernière analyse, dit-il, aux mémoires de Pyrrhos. Avec le roi d'Épire, pour la première fois, se heurtent politiquement Rome et un État grec ; et Pyrrhos, « nouvel Achille », compte réduire cette « nouvelle Troie ». Tel est — fortement établi — « l'acte de naissance » de la légende troyenne à Rome. Sans aucune des spécifications, il va de soi, que nous sommes tentés d'y chercher ; mais centre de ralliement pour toutes les fables dispersées où se trouve en Occident engagé le nom des Troyens.

Désormais va pouvoir se suivre, non sans, bien entendu, les plus extrêmes précautions, la constitution de la légende de 281 à 31. Elle cherche avec peine à s'élaborer en des sens très divers, autour de l'idée de Troie et des traditions sur les fondateurs romains, pendant tout le reste du IIIe siècle. C'est avec Naevius seulement (entre 206 et 200), puis avec Fabius Pictor qu'elle s'épanouit organiquement. Et aussitôt elle devient l'objet d'élucubrations désordonnées chez les Grecs, pris dans la fièvre d'une politique où Rome se donnait comme libératrice des villes hellènes. Cependant, chez les Latins, la légende se stylise avec Ennius, fixe sa chronologie grâce à Caton. Puis vient une longue période de dépérissement : désaffection politique du monde grec, langueur de l'imagination mythographique romaine après la construction « très suffisamment cohérente » de Caton. Elle va revivre soudain et atteindre sa maturation définitive au Ier siècle, grâce à la tradition familiale des Julii et à leur dévotion pour Vénus : César, misant sur le grand-pontificat, y introduit un élément essentiel en affirmant l'établissement dans le Latium d'Ascagne-Iule, tête de sa lignée, distinct du fils d'Énée dont étaient issus les rois d'Albe. Enfin, Denys d'Halicarnasse donne à M. Perret les moyens de reconstituer, avec une grande force de vraisemblance, les deux « systèmes troyens » antérieurs à Virgile : celui d'un Grec, identifié ici à Alexandre Polyhistor, et qui, s'inspirant de Caton et des *Pontificalia* césariens, écrivait peu d'années avant Varron ; et celui de Varron, de riche affabulation religieuse, et dangeureusement élargi par des attributions archéologiques risquées. Ainsi tenons-nous, malgré

l'aspect décourageant du matériel soumis à notre critique, l'essentiel des créations légendaires sur lesquelles allait s'exercer le génie poétique de Virgile.

Si longue qu'elle soit, cette analyse est fort insuffisante à donner une idée de la richesse de cet ouvrage. La variété des points de vue critiques, la perspicacité et l'acuité dans l'analyse, la souplesse d'argumentation sont tout exceptionnelles ; et ces rares qualités s'appliquent à une quantité de questions des plus diverses, depuis l'établissement des textes jusqu'à la chronologie et à l'histoire littéraire ou politique : aussi toutes les disciplines devront-elles tenir compte des recherches de M. Perret, et très souvent, à mon sens, en accepter les conclusions.

Ce n'est pourtant pas sans quelque appréhension qu'on admire une volonté critique aussi implacable : M. Perret n'a voulu laisser aucun point dans l'ombre et sur chacun a voulu aller plus loin dans le doute que ses prédécesseurs ; mais en même temps il a voulu que cette hypercritique fût créatrice. De là un aspect pour ainsi dire sportif de la recherche scientifique, une sorte d'allègre amour de « l'art pour l'art » — et le risque d'erreurs de détail par la multiplication même des questions abordées : on peut craindre que M. Perret ne se plaise trop à corriger les textes, par exemple (et malgré la beauté entraînante de la discussion) Pindare, *Pyth.*, V, 80-88, et sans que par là toute difficulté d'interprétation soit écartée (p. 184 et suiv., 206 et suiv.) ; on admire ses belles reconstitutions d'ouvrages disparus, Fabius Pictor, Caton, Alexandre Polyhistor, Varron ; mais, malgré l'intelligence et la finesse de son sens littéraire, on n'oublie pas combien de telles restaurations sont chanceuses... Je défendrais volontiers, je réclamerais même « le droit au doute », ne serait-ce que comme aveu d'humilité : ainsi (et sans nier l'importance majeure de la propagande julienne, si magistralement exposée dans cet ouvrage) à propos de l'attribution des *Pontificalia* au futur dictateur (p. 564-570), attribution en dernière analyse fondée sur l'importance, à mon sens excessive, qu'on a récemment donnée au grand-pontificat dans les projets ambitieux de Jules César ; ou bien, lorsqu'il s'agit des Anténorides (p. 157-181), la complexité du récit livien, si bref qu'il soit, suggère une évolution plus lente que celle que suppose M. Perret et la possibilité (chose si fréquente chez les Grecs) de légendes contradictoires simultanées. Les datations proposées ne s'imposent pas toujours : ainsi pour les traditions arcado-troyennes (p. 43 et suiv.), qui peuvent être antérieures au règne d'Hadrien, malgré leur caractère visiblement livresque (la confusion, dans Denys, I, 49, 1-2, d'Orchomène d'Arcadie avec l'Orchomène des Minyens, en Béotie, qui seule mérite le nom de νῆσος, me semble tout à fait certaine) ; ou pour Lycophron (p. 324-330 et 350 et suiv.), dont la parenté avec Fabius Pictor est illusoire. Contre

la tendance, très nette ici, à abaisser toutes les dates, M. A. Piganiol faisait remarquer que tel détail conservé par la légende et supposant l'alliance Rome-Antium-Ardée était forcément antérieur à 340.

Ces quelques remarques simplement pour que le problème des origines troyennes de Rome reste vivant aux yeux des jeunes chercheurs de l'avenir. M. Perret sait lui-même, et dit à l'occasion, qu'il ne cherche à établir que des vraisemblances : on ne doit pas l'oublier, même lorsque l'accent du critique prend une autorité un peu accablante. Mais il faut convenir que de telles réserves de détail n'atteignent pas l'ensemble de l'édifice : l'auteur s'est suffisamment prémuni contre elles par la méthode « des ensembles » (cf. p. XVI), qui permet des vérifications réciproques. Et, de fait, non seulement la solidité, la grandeur, la beauté de sa construction s'imposent ; l'ampleur et la rigueur méthodique de sa recherche dépassent de loin ce qui a été jusqu'ici tenté sur ce sujet ; mais on doit tenir pour acquis tout l'essentiel de ses conclusions. Il reste cependant un regret : une critique si aiguë, si soutenue, ne nous écarte-t-elle pas de la vie? Le problème psychologique essentiel est-il résolu? Certains penseront qu'il n'est même pas posé. M. Perret a bien montré que, dans la légende, Rome, d'abord censée ville grecque, a fini par être dite ville troyenne. A quelle conception de mentalité commune répond un tel changement? Il est trop simple de parler d'hostilité succédant à la bienveillance. En fait, dans l'*Iliade* déjà, une sympathie diffuse enveloppe les Troyens aussi bien que les Achéens. Il faut tenir grand compte de cette « atmosphère homérique » ; affermie par le travail érudit des généalogistes, qui n'ont cessé de découvrir (ou de forger) des liens familiaux entre Grecs et habitants d'Ilion, elle a pris un aspect spécial dans l'affabulation des « nostoi » : rivalités de fondations coloniales ou collaboration, on voit les Troyens unis aux compagnons de Philoctète, à Ulysse, à Diomède, aux Arcadiens, aux Phocidiens pour former la population des Élymes, aux Achéens contre les Ioniens de Siris. La critique peut s'en prendre de façon très diverse à ces traditions ; il n'en reste pas moins qu'elles témoignent toutes d'un état de pensée général en pays grec ; et il est fort probable que c'est grâce à l'érudition siciliote, mais aussi aux puissants remous qui, entre le IV^e^ et le III^e^ siècle, ont fait de la Sicile une sorte de creuset où s'amalgamaient les Italiques et les populations déjà hellénisées de l'île, que le passage a pu se faire de façon si molle, mais aussi si confuse, entre la théorie que notait Aristote et celle qui s'inscrit dans Lycophron... Mais qui ne voit que justement Pyrrhus est le centre de cristallisation de cette mentalité homérique transportée en Occident, au moment même où la guerre va puissamment rapprocher Hellènes et Romains? Qui ne se rappelle le coloris de chevaleresque épopée qu'a pris dans la littérature latine (et non sans le vouloir historique

du roi d'Épire lui-même) cette guerre entre Rome et Pyrrhus? Ainsi trouverons-nous une raison supplémentaire pour remercier M. Perret de ce bel ouvrage, véritable monument de lucidité intellectuelle et de fermeté déductive appliquées au plus étrange, au plus hétérogène, au plus déroutant des amoncellements légendaires que nous a laissés l'Antiquité.

Jean BAYET.

Jacques PERRET, *Siris : recherches critiques sur l'histoire de la Siritide avant 433 /2* : Paris, Les Belles-Lettres, 1941, in-4°, 306 pages.

Qu'est-ce que Siris, en Grande-Grèce? Guère plus qu'un nom, et quelques belles monnaies incuses, elles-mêmes énigmatiques. Qu'on lise, au début du livre de M. J. Perret, l'intégrale documentation : pauvreté, minces racontars, contradictions, partout la confusion. Et puis ses conclusions : et vous voyez alors revivre un comptoir préhistorique, de civilisation mycéno-crétoise, de population ionisante ; enlevé ou absorbé par les colons achéens fondateurs de Sybaris et Métaponte ; devenu une ville riche et prospère, intégrée en même temps que Pyxous (sur la côte tyrrhénienne) à l'empire sybarite ; languissante après la destruction de Sybaris jusque vers le milieu du v^e^ siècle, sous l'hégémonie de Métaponte ; recolonisée après 445, sous le nom de Polieion et sur l'initiative de Thourioi, par des émigrés en majorité colophoniens ; disputée alors entre Thourioi (héritière de Sybaris) et Tarente, qui, succédant à la puissance de Métaponte, finit par imposer son hégémonie à Héraclée, dont Siris-Polieion ne sera plus que le port (433). Entre les deux, une admirable mise en place géographique, où semblent déjà s'inscrire les destins d'une ville topographiquement liée à sa grande voisine du nord, Métaponte, tandis que ses monnaies affirment sa dépendance de Sybaris, dont la séparent au sud des montagnes stériles ; et une série de très longues et minutieuses discussions critiques, qui dissolvent, semble-t-il, les témoignages antiques aussi bien que les reconstructions modernes, et aboutissent paradoxalement à recréer pour cette ville une existence plusieurs fois séculaire, et, quoi qu'on en pense, vraisemblable...

Non que cet édifice soit lui-même à l'abri des critiques. Il s'en est attiré, il s'en attirera de virulentes ; on s'en prendra (et non sans raison) à l'extrême hardiesse avec laquelle M. J. Perret corrige des textes, irrecevables il est vrai, mais que leur obscurité même devrait mettre à l'abri de chirurgies trop radicales ; on s'étonnera de voir disparaître aussi complètement ces « habitants venus de Troie », que la tradition affirme avoir été en Chônie les premiers colons de Siris ; certains même, qui jugent de l'extérieur les audacieuses méthodes mises au point depuis une cinquantaine d'années, demanderont s'il est licite de présenter comme reflet

légendaire du v^e^ siècle la plus antique colonisation colophonienne. Sur ce dernier point, du moins, M. J. Perret a la partie assez belle (il y a maint exemple du phénomène), surtout après avoir, avec beaucoup de subtilité et de pertinence, démontré la vanité des hypothèses fondées sur un Calchas colophonien « héros » de la Siritide. Et la discussion sur le point précédent perdra de sa virulence, si l'on constate que M. Jean Bérard, si opposé par sa méthode conciliatrice aux subversions de M. J. Perret (voir *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, p. 201 et suiv. et 366 et suiv.), identifie pratiquement les Troyens de la légende avec les Chônes indigènes (368). Quant au pseudo-scandale de ce Polieion, qui n'aurait vécu que quelques décades entre la Siris achéenne et celle qui se perdit dans le rayonnement d'Héraclée, alors que Strabon donne ce nom à l'établissement ionien *primitif*, il s'appuie légitimement sur les affirmations répétées d'Étienne de Byzance, contradictoires au texte du géographe dont personne ne songe à nier la confusion et les erreurs en ce passage de son grand ouvrage.

La discussion sur ces points, sur d'autres, n'est certes pas près d'être close. On a reproché à M. J. Bérard une grande synthèse au fond conservatrice, à M. J. Perret une hypercritique audacieusement reconstructive. Si l'on veut être juste, on conviendra que, plus ou moins, tous les historiens modernes de la Grande-Grèce ont oscillé entre ces deux tendances, mais avec moins de parti pris, ou, mieux, de franchise. Faut-il s'en tenir à la mesure de Beloch? Faut-il énoncer un *non possumus* dans l'attente de fouilles improbables, ou même irréalisables si l'on songe à l'affaissement de ces rivages depuis l'Antiquité? Je ne le pense pas. On en est arrivé à un grand progrès lorsqu'on a su, en ce domaine, distinguer l'histoire des faits et celle des idées (propagande religieuse ou politique), tout en reconnaissant leur interdépendance : mais il y a encore beaucoup à faire en ce sens. Qu'on y applique l'esprit de synthèse fondé sur la critique commune (et c'est la tendance de M. J. Bérard) ou une hypercritique tendant à une représentation nouvelle des faits (ce à quoi vise M. J. Perret), c'est au prix de telles alternances que, par corrections successives, s'améliore notre connaissance de ces belles régions, concurremment avec l'apport, hélas ! trop misérable, des fouilles. Il faut savoir gré à ceux qui, d'un esprit puissant, repensent ces problèmes, y portent de nouveaux éclairages, fussent-ils un peu brutaux.

Mais je dois ajouter qu'il y a en cet ouvrage de considérables parties qui s'avèrent non seulement nouvelles, mais, à mon sens, indubitables : quand ce ne serait que cet admirable chapitre VII, sur la Sybaris achéenne (p. 210-269), avec ses pertinentes discussions géographiques, numismatiques, commerciales et politiques. Je pense qu'il n'y a rien à y reprendre ; même si l'on est disposé plus que l'auteur (et tout en avouant

que les savants modernes, moi y compris, ont abusé de l'hypothèse des « voies de portage ») à maintenir une plus étroite liaison entre Siris et Pyxons, sous la commune suzeraineté de Sybaris. Et je crois aussi que M. J. Perret ne mésuse pas du texte de Justin qui, en plaçant *principio originum* la dramatique destruction de la ville par les Achéens coalisés, coupe court aux hypothèses récentes qui voudraient dater le fait de la seconde moitié du VI^e^ siècle, en pleine période du beau monnayage incus ! N'y aurait-il que cette résurrection d'une Siris encore pénétrée d'ionisme, vivant noblement et en une relative indépendance dans le rayonnement de Sybaris, trafiquant sur deux mers au moyen d'espèces d'étalon et de type corinthiens, avant de s'étioler lorsque Crotone eut consommé sa cruelle vengeance sur sa grande rivale, il me semble qu'on devrait accueillir le travail de M. J. Perret avec une vive reconnaissance. Quant aux qualités d'esprit tout exceptionnelles que révèle ce livre, comme la thèse sur les origines de la légende troyenne de Rome, tout le monde sera d'accord.

Jean BAYET.

Georges DUMÉZIL, *Jupiter, Mars, Quirinus* : Paris, N. R. F., Gallimard, s. d. [1941], in-12, 264 pages ; *Horace et les Curiaces* : Ibid., s. d. [1942], in-12, 142 pages.

Il semble qu'en matière de mythologie comme de linguistique, on ne puisse aborder avec fruit la synthèse des faits latins qu'après de vastes investigations dans le reste du domaine indo-européen : à un comparatiste, de formation d'ailleurs linguistique, M. G. Dumézil, nous devons la nouvelle lumière, un peu étrange, un peu hors des temps, mais révélatrice, je crois, qui, faisant ressortir des arrière-plans jusqu'ici confus, replace dans le courant de la mythographie indo-européenne quantité de récits pseudo-historiques, dont la mentalité romaine n'a cessé de faire son soutien.

M. G. Dumézil avait abordé les faits proprement latins par son *Flamen-Brahman* (1935), puis, avec une autorité magistrale, dans son *Mitra-Varuna* (1940). Deux amers l'empêchent de s'égarer : la parenté italo-celtique (établie par Kretschmer, Vendryes, Meillet) ; le parallélisme paradoxal des cadres religieux, maintenu en des sociétés sacerdotales, entre le groupe italo-celtique et le groupe indo-iranien. Et une remarque créatrice (déjà faite par E. Pais, mais qu'il n'a utilisée que de façon sporadique et avec des méthodes changeantes) — que les faits religieux ou mythologiques chez les Romains se déguisent de façon normale sous l'aspect historique — sans relâche présente à une mémoire prodigieusement nourrie de faits non romains, lui avait permis de montrer dans Romulus et Numa les deux aspects indo-européens de la Sou-

veraineté divine, dans Horatius Coclès et Mucius Scaevola des « héros » parés des mutilations propres au dieu magicien et au dieu juriste. Maintenant assuré d'une méthode qu'il expose avec une grande lucidité dans l'Introduction de *Jupiter, Mars, Quirinus*, il élargit de façon systématique ses défrichements.

Le premier de ces deux volumes porte en sous-titre : *Essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome.* C'est, en effet, à partir des trois classes sociales indo-iraniennes (prêtres, guerriers, éleveurs-agriculteurs), reconnues aussi chez les Scythes à la lumière d'un texte d'Hérodote et des légendes ossètes, que M. G. Dumézil entreprend d'expliquer la plus ancienne triade divine des Romains, Jupiter, Mars et Quirinus, et la préhistoire des trois tribus archaïques, Ramnes, Luceres et Tities. Le groupe des trois flamines majeurs, avec leur nom caractéristique, l'armure d'interdictions qui pèse sur le *dialis*, le rôle « présidentiel », non dirigeant, qui leur est réservé dans la religion romaine, nous reportent nettement avant la création (du temps des palafittes?) des *pontifices*. Les trois dieux qu'ils servent, bien que l'usure des temps et les siècles de vie militaire aient travaillé à brouiller leurs traits en les uniformisant, retrouvent par de délicates analyses leur vertu spécifique : Jupiter, la *fides* et la puissance magique ; Mars, la guerre (malgré les audaces, vieillies, de Mannhardt) ; Quirinus, la paix féconde. Et entre eux se divise le monde en zones supérieure, intermédiaire et inférieure. La question des tribus est bien plus obscure, à cause de leurs noms étrusques et de l'interprétation ethnique qui en fait l'image du peuplement tripartite de Rome (Latins, Étrusques, Sabins). M. Dumézil pense pourtant retrouver dans un texte de Properce (IV, 1, 9-32) le reflet d'une persistance singulière de « vocation » : les Ramnes au culte, les Luceres à la guerre, les Tities à l'élevage ou à l'agriculture. La preuve n'est pas encore ici parfaite, et il faudra tenir compte d'un vaste problème qui n'a pas encore été posé d'ensemble : celui du « sabinisme », historique ou idéologique, dont Varron s'était fait le tenant, et qui a coloré d'une mystique rurale tant de textes poétiques postérieurs. L'interprétation ici proposée est cependant bien séduisante, et sans doute M. Dumézil ne sera-t-il pas en peine de l'affermir encore.

On sera peut-être plus dérouté — bien que l'érudition et la méthode soient toujours aussi fermes — par les « suppléments de preuve » qu'apportent les chapitres suivants sur la guerre des Sabines, les fils de Numa et les « talismans de la maison du roi ». Cependant, je suivrai volontiers M. G. Dumézil, lorsque, à la lumière des traditions germaniques et irlandaises, il montre l'agrégation du troisième groupe social (celui des éleveurs-agriculteurs), sous la figure de ses dieux et après une guerre, aux deux groupes des « dieux supérieurs » : mais là encore dans quelle me-

sure certaines réalités historiques (d'occupants plus anciens du sol admis dans une « société » de cadres indo-européens stricts) ou certains modes de pensée assez tardifs (sur les « vertus » agraires des Sabins, en face de l'*Vrbs* tibérine) ont-ils pu ou dû modifier le « symbolisme » des Sabines fécondatrices, aiguillon de guerre et instrument de paix, la figure de Tatius, importateur d'un stock très hétérogène de dieux, ou celle du pieux Numa, Sabin aussi, mais si net complémentaire de Romulus, comme image de la Souveraineté? Je dois avouer que je trouve beaucoup plus voilés les indices de la division sociale tripartite que l'auteur cherche dans les familles qui prétendaient se rattacher à la descendance de Numa ou dans les « fétiches » de Rome (anciles gardés dans la *regia*, *hastae Martis* ; *lituus*, rasoir et pierre d'Attus Navius). Aussi bien a-t-il la délicate modestie d'accompagner ses « conclusions » de « questions », dont le simple énoncé est d'ailleurs singulièrement suggestif et enrichissant : comme, par exemple, lorsqu'il se demande si Platon ne conserve pas en ses spéculations le reflet persistant de l'organisation sociale préhistorique.

— L'autre volume dont nous avons plaisir à parler ici se présente comme le premier d'une collection « qui essaiera de reconnaître et d'expliquer certains des mythes romains » — c'est-à-dire des mythes d'origine indo-européenne déguisés à Rome en récits « historiques ». Mais, d'autre part, si *Mitra-Varuna* s'attache à élucider des notions relevant, disons, du cercle de Jupiter, *Horace et les Curiaces* nous fait entrer dans le cercle de Mars, en attendant que M. Dumézil nous conduise jusqu'au domaine de Quirinus. Le cadre et les méthodes restant les mêmes, on suit les progrès de la recherche avec une facilité croissante. Et pourtant la position du problème est ici nouvelle ; mais quelle qualité scientifiquement plus précieuse que cette fécondité de points de vue imprévus?

L'analyse du *furor* guerrier, qui ouvre le livre, marque bien la scandaleuse opposition (scandaleuse pour le comparatiste !) entre la *disciplina* de l'armée régulière des Romains et les exploits étranges des spécialistes de la guerre chez les Celtes et les Germains. Et le roi, qui, normalement, après les « joviens » Romulus et Numa, est chargé par la tradition de personnifier la vocation « martiale », Tullus Hostilius, apparaît tout aussi raisonnable que les chefs calculateurs de la Rome classique. Mais il faut dépasser ces apparences : maint indice nous y invite, comme l'existence des mystérieux *Celeres* de Romulus, ou les exploits — uniques dans tous les sens du mot — d'un Horatius Coclès. Et c'est justement en appliquant son attention à un autre membre de cette famille, privilégiée et tôt éteinte, de sauveurs militaires de Rome que M. G. Dumézil résout l'apparente antinomie. Il montre dans la triple victoire du

jeune Horace, suivie du meurtre de sa sœur et d'une « désacralisation » (dont l'analyse, il me semble, aurait pu être poussée plus loin), le schéma d'un rituel d'initiation guerrière, dont le mythe celtique de Cûchulainn nous retrace les étapes avec des excès d'imagination qui eussent paru bien étranges aux Romains. La démonstration me semble tout à fait convaincante ; mieux : si illuminante que l'histoire d'Horace et des Curiaces en revêt une grandeur nouvelle, fort différente, certes, de celle qu'a poussée à son terme notre Corneille.

Les dernières pages élargissent encore le champ de vision à propos de la triplicité de « l'adversaire » dans les mythologies indo-européennes. J'aurais volontiers suivi, je l'avoue, des démarches plus lentes, où j'aurais de nouveau posé, et mieux qu'autrefois, les questions d'Evandre-Herulus et de Recaranus. M. G. Dumézil peut aller plus vite. Il montre que le même mythe originel indo-européen se lit deux fois dans la tradition romaine (telle que nous la transmet par exemple Tite-Live), sous habit plus qu'à demi grec, et c'est la légende d'Hercule et Cacus, et sous l'aspect proprement romain, c'est-à-dire historicisé, de la lutte d'Horace contre les trois Curiaces. Ainsi s'affirme contre tous les scepticismes et se mesure le progrès d'études difficiles depuis les tentatives de Michel Bréal (en 1863) et les miennes (en 1926). Mais il y a bien longtemps que n'avait été ouverte dans les obscurités des traditions latines une percée aussi lumineuse.

Jean BAYET.

S. J. DE LAET, *De Samenstelling van den Romeinschen Senaat gedurende de eerste eeuw van het principaat* (Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, 92e afl.) : Anvers, De Sikkel, 1941, 338 pages. — Résumé en français : p. 308-324.

La présente étude sur « la composition du Sénat romain durant le premier siècle du principat » complète fort opportunément les travaux de B. Stech, *Senatores Romani qui fuerint inde a Vespasiano usque ad Traiani exitum* (Klio, Beiheft, 1912), et de P. Lambrechts, *La composition du Sénat romain de l'accession au trône d'Hadrien à la mort de Commode* (Publications de l'Université de Gand, fasc. 78, 1936) et *La composition du Sénat romain de Septime-Sévère à Dioclétien* (Diss. Pannonicae, fasc. 18, 1937). La première partie comprend la liste alphabétique, d'après les gentilices et les surnoms, de tous les personnages dont on sait ou dont on croit qu'il sont été sénateurs respectivement sous les règnes d'Auguste, de Tibère, de Claude et de Néron. En retraçant brièvement pour chacun d'eux le *cursus honorum*, l'auteur a pu, grâce à une revision attentive des documents et à l'emploi d'inscriptions récemment

découvertes, apporter nombre de rectifications et de compléments aux notices de la *Prosopographia Imperii Romani* et de la *Real-Encyclopädie*. La liste du règne d'Auguste comprend 483 numéros (437 *certi* et 62 *incerti*), celle du règne de Tibère 445, celle du règne de Claude 353 et celle du règne de Néron 429. Dans la deuxième partie, M. de Laet s'est efforcé de reconstituer pour certaines années l'album sénatorial en classant les *patres conscripti* d'après leur rang (patriciens et plébéiens) et d'après l'ordre d'ancienneté de leurs fonctions (censoriens, consulaires, prétoriens, tribuniciens et édiliciens, questoriens). Puis il a dressé la liste des sénateurs patriciens et recherché, pour les quatre règnes principaux, l'origine des pères conscrits (Italiens et provinciaux) ; enfin, il a reconstitué les fastes provinciaux de 27 av. J.-C., date du partage des provinces entre le Prince et le Sénat, à 68-69 apr. J.-C. La troisième partie dégage de très intéressantes conclusions, dont nous signalerons les plus importantes. L'auteur montre l'extinction rapide du patriciat : sous Auguste, les patriciens forment encore 29 % du Sénat ; ils ne sont plus que 12 % sous Néron. M. de Laet explique ce phénomène par la dénatalité dans la classe supérieure de l'État, causée par la décadence morale et le désir de limiter l'émiettement des fortunes et la déchéance sociale qui en était la conséquence, ainsi que par la répression sanglante exercée par le Prince contre l'opposition aristocratique. C'est ainsi que le patriciat ancien avait presque complètement disparu au début du IIe siècle de notre ère. Auguste et Claude, en compensation, s'étaient efforcés de créer une « noblesse d'empire » en appelant au patriciat les principales familles plébéiennes. Quant à l'influence politique exercée respectivement par les patriciens et les plébéiens, l'analyse des albums sénatoriaux montre qu'Auguste, bien qu'il eût fait entrer au Sénat des *equites* originaires des municipes, a systématiquement favorisé l'accession des patriciens au consulat, tandis qu'il ne permettait pas à la plupart des sénateurs plébéiens de dépasser la préture et excluait les *homines noui* des hautes magistratures. « L'album sénatorial de 14 apr. J.-C. ressemble plus à celui de 179 av. J.-C. qu'à celui de 55 av. J.-C. » Sous Tibère, la proportion des plébéiens consuls augmente considérablement (41 % contre 27 %). Claude revient à la politique d'Auguste à l'égard des patriciens, — mais sous son règne la distinction entre *nobiles* et *homines noui* semble avoir disparu. Sous Néron, le nombre des patriciens et leur influence ne cessent de décroître. Les *adlectiones* sont alors particulièrement nombreuses et la moitié des nouveaux sénateurs est d'origine provinciale. On peut relever dans les listes dressées par M. de Laet quarante-deux sénateurs non Italiens, originaires en grande majorité des provinces occidentales. Pour expliquer cette brusque invasion, l'auteur croit pouvoir ajouter aux causes économiques et sociales l'in-

fluence du provincial Sénèque. L'attitude des divers empereurs à l'égard de l'administration provinciale (prorogation des mandats des gouverneurs, intervalle entre le consulat et le proconsulat, poursuites intentées contre les gouverneurs) est pareillement analysée de façon très pénétrante. L'ouvrage se termine par des remarques sur le *cursus honorum* patricien.

On pourra juger par ces brèves indications du mérite et de l'intérêt de cette étude, destinée à rendre de grands services tant aux historiens qu'aux philologues.

André Boulanger.

H. Bardon, *L'art de la composition chez Catulle* : Public. de l'Université de Poitiers, Paris, Les Belles-Lettres, 1943, 77 pages.

Cette étude, si méthodique et rigoureuse qu'elle soit, n'est peut-être pas susceptible d'ajouter beaucoup à notre science de la poésie antique, mais elle a pour avantage de corriger des erreurs d'un type répandu. J'ai signalé dans cette *Revue* même (t. IX, p. 388, et t. XI, p. 150) la peine que s'est donnée K. Witte pour ramener la composition des *Odes* d'Horace à des rapports numériques ; une tentative analogue a été faite pour Catulle par Mlle M. Schmidt, dont M. Bardon a raison de réduire à néant les laborieux calculs.

Très sagement, M. Bardon commence par distinguer entre trois types d'œuvres : les petites pièces lyriques (1-60), les grands poèmes (61-68), les épigrammes en distiques (69-116). Dans cette dernière catégorie, la composition est en partie déterminée par la structure du distique ; pour les poèmes étendus, M. Bardon, avec une virtuosité quelque peu inquiétante, ramène à des schèmes élémentaires ce qui paraît d'abord être caprice et chaos ; pour les pièces du début (1-60), j'accepterais volontiers la thèse de M. Bardon, à savoir que Catulle pratique alternativement deux types de composition : énumérative (je dirais plus volontiers juxtaposante) et embrassée. Ces deux dispositions répondent à deux processus psychologiques assez naturels et qui constituent l'originalité de Catulle par rapport à ses modèles (car, selon M. Bardon, Catulle, en ce qui regarde la composition, ne serait pas alexandrinisant, ce qui tout de même, si l'on considère les grands poèmes, risque de paraître quelque peu paradoxal).

En s'attachant à qualifier avec précision ces deux types de composition, M. Bardon attribue à chacun d'eux une valeur propre : « l'ordre embrassé est dans son essence affectif » ; la composition énumérative « répond à un besoin de clarté » (p. 69-70). Et pourtant, dit-il en même temps, « c'est l'artiste qui met au point » le premier procédé, et c'est « l'amoureux passionné » qui s'exprime par le second ; n'y a-t-il pas là

une contradiction? Et est-ce la résoudre que de dire que, dans l'un et l'autre cas, « le poète passionné a livré ses secrets au pur artiste », que « sa technique émane du sentiment » (p. 71)? M. Bardon s'est élevé avec raison contre certaine systématisation ; je me demande si, à son tour, il ne systématise pas avec excès dans un autre sens ; mais ce qui reste de son étude sagace et méthodique, c'est que l'ordonnance des poèmes de Catulle reflète les démarches naturelles de son esprit plutôt qu'elle ne s'asservit à des combinaisons savantes, et qu'il faut chercher ailleurs que dans la composition les artifices du « doctus poeta ».

J. Marouzeau.

P. d'Hérouville, *Géorgiques*, I-II. *Champs, vergers, forêts* : Coll. d'études anciennes, Paris, Les Belles-Lettres, 1942, 153 pages.

Les ouvrages savants ne manquent pas qui nous fournissent les éléments d'un commentaire des *Géorgiques* : Heitland, Fletcher Royds, Sargeaunt, Acerbo, Billiard. Mais le P. d'Hérouville n'a pas l'ambition d'ajouter à notre bagage exégétique ; il ne veut que nous faire faire avec Virgile une promenade « dans les plaines pourvoyeuses de céréales, parmi les vergers en fleurs ou déjà riches en fruits, sur les coteaux couverts d'oliviers et de vignes, et jusque sous les hautes futaies ». Le reste de la promenade, à travers les métairies et parmi les ruchers (III^{e} et IV^{e} chant des *Géorgiques*), nous l'avons déjà fait avec le joli petit livre *A la campagne avec Virgile*, paru dès 1930.

Ce livre est un guide modeste, mais précis, et même méticuleux. L'auteur n'est pas de ceux qui puissent s'accommoder d'un Virgile approximatif ; en suivant Virgile, ou plutôt en mettant de l'ordre dans les démarches capricieuses du poète, il passe en revue successivement ce qui concerne la terre, le matériel agricole, les travaux, la défense contre les ennemis du grain, puis le verger, la forêt et la vigne, semant d'une main avisée les références au texte, et appréciant en Virgile autant le poète inspiré que l'observateur diligent.

Je pensais, en parcourant ce petit livre, curieux à la fois de science et de poésie, à la note que M. Billiard met en tête de son ouvrage sur *L'agriculture dans l'antiquité d'après les « Géorgiques » de Virgile* : « J'ai eu entre les mains de nombreuses traductions des *Géorgiques* : j'ai été stupéfait de l'ignorance singulière dont la plupart témoignent à l'encontre de leur auteur, soit en matière agricole, soit en matière de sciences générales... L'érudition philologique, la qualité de bon latiniste sont donc incompatibles avec quelques notions indispensables » des sciences de la nature? Il y a là, en effet, une attitude et une mentalité à réformer. La collection des petits ouvrages du P. d'Hérouville y contribuera.

J. Marouzeau.

E. LÖFSTEDT, *Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*, I : *Ueber einige Grundfragen der lateinischen Nominalsyntax*, 2e erweiterte Aufl. : Lund, Gleerup, 1942, 407 pages.

Ce premier volume de l'ouvrage si précieux de M. Löfstedt (cf. les comptes-rendus dans cette *Revue*, 1928, p. 345, et 1934, p. 209) était épuisé depuis plusieurs années ; l'auteur, en le réimprimant, n'a pas reculé devant la tâche de le refondre presque entièrement, en y ajoutant plus d'une centaine de pages. Ce n'est pas, on le sait, que l'ouvrage original n'ait été longuement mûri et minutieusement élaboré, mais on sait aussi que, dans ce domaine pourtant si exploité de la syntaxe historique, M. Löfstedt a su renouveler la plupart des questions et remettre en cause des solutions provisoires, tellement que sur bien des points son livre apparaît comme en devenir. Deux chapitres ont été ajoutés : sur la syntaxe du nominatif et sur l'origine de l'article roman ; beaucoup sont amplifiés, et surtout enrichis d'un matériel nouveau.

Les questions qui attirent l'esprit curieux de M. Löfstedt sont naturellement les plus controversées, et peut-être aussi celles qui intéressent particulièrement la psychologie de l'énoncé ; par là son ouvrage, plus encore peut-être dans cette édition que dans la première, touche souvent aux questions de stylistique ; il a, en effet, pour principal mérite de ne jamais séparer l'histoire des faits des mouvements de la pensée. Il suffit de confronter cet ouvrage avec n'importe quel autre touchant la même discipline (ceux de J. Wackernagel et de M. Juret mis à part) pour se rendre compte de ce qu'a de vivant le système de la syntaxe ; je n'en veux comme exemple que les chapitres relatifs à l'alternance du singulier et du pluriel, de l'adjectif et du génitif déterminatif, du génitif et de l'ablatif de qualité, du datif et de l'accusatif avec *ad*, de l'accusatif de relation et de l'accusatif adverbial...

En ce qui concerne le matériel utilisé, on sera tout particulièrement reconnaissant à M. Löfstedt de ne pas avoir limité son enquête au latin classique ; il fait une large part à la langue des bas siècles qu'il connaît si bien, et dont si souvent les développements éclairent des faits sous-jacents à la période antérieure ; à cet égard, son chapitre sur les origines de l'article fournira aux latinistes comme aux romanistes l'explication de bien des faits obscurs.

Telle est la probité scientifique de M. Löfstedt qu'il se garde bien, même au cours de ce remaniement de son ouvrage, de prétendre apporter sur tous les points une doctrine définitive ; il se plaît à se faire à lui-même des objections et conclut plus d'une fois par un *non liquet*. C'est là un autre mérite de ce livre, qui fait apparaître les problèmes et provoque à des enquêtes nouvelles. Dans cette *Revue*, où nous nous appliquons

surtout à susciter et orienter les recherches, il nous plaît de conseiller aux jeunes travailleurs l'ouvrage de M. Löfstedt : ils y apprendront beaucoup de choses, mais en particulier l'art difficile de renouveler les sujets.

J. MAROUZEAU.

Collection Guillaume Budé :

— I : *Salluste. Catilina, Jugurtha, Fragments des histoires*, texte et trad. par A. ERNOUT : Paris, Les Belles-Lettres, 1941, 316 pages.

Il ne faut pas s'y tromper ; ceci n'est pas une refonte de l'édition publiée en 1924 dans cette même Collection, c'est une édition entièrement nouvelle. D'abord, au *Catilina* et au *Jugurtha*, M. Ernout a fort heureusement ajouté les fragments des *Histoires*. Ensuite la présentation est améliorée : en dehors de l'apparat critique, une place est faite aux « testimonia », si importants pour l'établissement du texte et pour l'histoire de la tradition ; l'apparat lui-même est entièrement révisé : l'usage des sigles collectifs, dont on ne compte pas moins de onze (!) dans certaines éditions, est réduit à un minimum acceptable et apparemment nécessaire ; enfin, la méthode est celle qu'on peut attendre d'un de ceux qui maintiennent en honneur chez nous la critique des textes.

En ce qui concerne l'orthographe de Salluste, M. Ernout n'a pas cru devoir renoncer à la convention admise, qui généralise les archaïsmes conservés dans les manuscrits ; il faut bien se dire que l'état de la tradition manuscrite ne nous permet pas une mise au point assurée, et qu'en tout cas ce qui est suspect dans les manuscrits c'est le rajeunissement bien plus que le conservatisme.

La traduction vise à rendre autant que possible les aspects du style de Salluste, sommairement mais lumineusement définis dans la Préface, p. 24-31 ; pour ce qui regarde l'interprétation, M. Ernout a eu surtout en vue de respecter les scrupules d'exactitude dont le texte de Salluste porte tant de traces manifestes. Salluste ne met pas un mot au hasard : quand il dit : « hoc modo disseruit » (*Jug.* 84), ce n'est pas la même chose que : « huiuscemodi uerba locutus est » (*Cat.* 50), et le traducteur marque la nuance. Salluste n'emploie pas dans les mêmes conditions « homines » (*Cat.* 1) et « mortales » (*Cat.* 2, 8) ; il se garde de confondre *hostis* et *inimicus* : le traducteur a soin de distinguer aussi, et même, à l'occasion, précise par une note : « *hostis*, qui se substitue à la vieille expression juridique *perduellis*, désigne l'ennemi public » (p. 89, note 1). Le goût de Salluste pour les termes techniques, empruntés à la langue du droit, des métiers, fait souvent l'originalité de son vocabulaire : pour lui une expression comme *sine fraude* garde son sens juridique de « sans risque de

poursuites » : le traducteur appuie cette interprétation d'une citation de Cicéron ; *populi*, dans le vocabulaire de la politique, désigne, quand il est mis en regard de *reges*, la forme républicaine de l'État : le traducteur le note (p. 103, note 2) et renvoie pour confirmation à un passage antérieur.

Malheureusement, une traduction ne suffit pas à résoudre tous les problèmes, et l'excellence même de celle de M. Ernout nous amène une fois de plus à regretter que le cadre de la collection ne lui ait pas permis un commentaire que le texte de Salluste appelle impérieusement ; les notes de bas de pages, limitées par l'espace, ne peuvent que nous en donner un avant-goût.

J. Marouzeau.

— II : *Térence, Comédies*, t. I : *Andrienne, Eunuque*. Introduction, texte et traduction, par J. Marouzeau : Paris, Les Belles-Lettres, 1942, 316 pages.

Térence joue de malheur. Les deux grands spécialistes de la critique des textes dans la précédente génération, W. A. Lindsay et L. Havet, avaient entrepris de l'éditer, le premier en utilisant des collations de manuscrits nouveaux procurées par R. Kauer, le second en réunissant les résultats exposés dans ses cours de l'École des hautes études et du Collège de France. Le travail de Lindsay n'a pas dépassé l'édition, non annotée et provisoire, de la collection d'Oxford ; l'édition de L. Havet est restée en manuscrit jusqu'à ce jour. Nous en sommes donc toujours réduits, pour le texte de Térence, à l'édition Umpfenbach, que Lindsay, déjà, qualifiait de « préhistorique ».

J'ai entrepris la tâche, difficile dans les circonstances présentes, de présenter un texte conforme aux exigences de la science moderne : il était impossible, en pleine guerre, de songer à des collations nouvelles ; j'ai donc dû me borner à corriger et compléter l'apparat d'Umpfenbach en utilisant toutes les collations et révisions publiées depuis trois quarts de siècle. On sait que cette documentation a conduit à poser un problème nouveau : celui des manuscrits « mixtes », qui représentent une tradition contaminée ; de ce problème je poursuis actuellement l'étude, en collaboration avec M. J. Andrieu ; je ne pouvais dans mon édition qu'en poser sommairement les termes.

En ce qui concerne l'établissement du texte, je me suis inspiré, bien entendu, des principes à mon avis inattaquables qu'a établis L. Havet dans son Manuel, mais en les soumettant à la règle de la prudence et du doute méthodique.

En particulier, je me suis interdit d'accorder trop de crédit aux motifs de suspicion fondés sur la logique, le bon sens ou le bon goût : une leçon

n'est pas nécessairement fautive parce qu'elle suppose de la part de l'auteur ce que nous appelons parfois trop hâtivement une faute de raisonnement, de goût, ou même de langue ; le vrai Térence n'est pas nécessairement un Térence « idéal ».

En second lieu, je me suis imposé comme règle de ne pratiquer aucun choix entre les variantes, à plus forte raison de ne présenter aucune conjecture sans pouvoir fournir une explication plausible du désaccord des manuscrits et des fautes supposées.

Cette attitude m'a conduit à réviser le problème de ce qu'on appelle les fautes communes. L'examen rigoureux de ces fautes m'a convaincu que dans chaque cas donné il s'agissait de « fautes à faire », à peu près fatales étant donné la nature du texte et les dispositions des copistes, si bien qu'on n'est pas le moins du monde obligé pour le texte de Térence d'admettre que tous nos manuscrits remontent à une source unique ; et ainsi se trouve corrigée une invraisemblance historique qu'on admet d'ordinaire avec trop de facilité.

Je ne pouvais pas, dans le cadre de la Collection G. Budé, entreprendre de présenter sur Térence l'étude approfondie qui nous manque ; je ne pouvais pas même, étant donné le système en vigueur des notes « bouche-trou », songer à un commentaire, même sommaire : j'ai fait de mon mieux pour en loger en bas de page au moins quelques éléments ; j'ai rejeté en Appendice les observations prosodiques et métriques les plus indispensables, et j'ai présenté dans une assez longue Introduction au moins « l'état des questions », avec une bibliographie méthodique.

Pour la traduction, la seule qui pût prétendre répondre jusqu'ici aux exigences modernes est celle de Talbot, de 1877, qui a servi de base à celle de M. Chambry dans la Collection Garnier (1932) ; elle m'a fourni plus d'une fois des expressions fines et ingénieuses, mais j'ai repris à mon compte tout le travail essentiel, en m'imposant avant tout la fidélité au texte : non pas fidélité littérale et quasi juxtalinéaire, cela va de soi, mais respect de la forme autant que du sens, selon le principe que rien ne doit être dans la traduction qui n'ait été dans le modèle, en sorte que la traduction puisse servir de base à un commentaire au moins approximatif du texte original[1].

J. Marouzeau.

1. Je saisis l'occasion de signaler quelques corrections à faire : p. 16, l. 2, *au lieu de* agréablement, *lire* généralement ; p. 75, l. 4 d'en bas, *lire* 5328, p. 79, l. 2, *lire* 3869 ; p. 81, sous Y, *lire* : *Ad. Hec. Ph.* ; p. 109, sous P et sous C, *ajouter* : *And.* 854-981 ; après D*, *ajouter* : P* *And.* 804-853 ; *Eun.* per., prol., 1-30, 643-651 ; en bas de la page, à la liste des sigles, *ajouter* : Donati C, V, T = mss. C, V, T du Commentaire de Donat ; p. 130, note 3, *au lieu de* 237, *lire* 327 ; p. 142, n. 1, *au lieu de* 275, *lire* 276 ; p. 191 app. crit. v. 868, *lire* : oh *P om. C* ; p. 207, *reporter l'indication* And. *en face du chiffre 41* ; p. 216, n. 4, *lire* Nachr. Gött. ; p. 222, n. 1, *lire* p. 123 ; p. 252, v. 413, *lire* quem ; v. 417, *lire* Iugularas ; p. 256, l. 4 d'en bas, *lire* : Où es-tu, Dorus ? Approche ici ! p. 264, l. 11, *lire* : il y avait à la maison.

Collection « Les chefs-d'œuvre », publiée sous la direction de Julien Luchaire :

Térence. L'Eunuque, traduction nouvelle annotée et précédée d'une Introduction par R. WALTZ : Paris & Clermont, Sorlot, 1942, 62 pages in-16.

Le savant auteur de cet agréable opuscule s'est appliqué, dit-il lui-même, « à donner une traduction lisible, c'est-à-dire naturelle et vivante, sans s'astreindre, par principe, à une exactitude trop littérale ». C'est un charme, en effet, que de relire avec M. Waltz cette si jolie pièce, le chef-d'œuvre de notre auteur. Il va de soi que, venant d'être attelé à la même tâche, j'ai lu cette traduction avec un intérêt particulier et, comme il est naturel, avec la curiosité de la concurrence. J'ai envié à M. Waltz certaines de ses trouvailles. J'ai éprouvé aussi quelques scrupules pour des détails d'interprétation : Acte I, sc. 1 (vers 70), l'exclamation « Indignum facinus » ne vise-t-elle pas la conduite de Thaïs plutôt que celle de Phédria? Sc. 2 (v. 105), « rimarum » ne désigne-t-il pas les fentes, les fissures d'un vase plutôt que « les trous »? Acte IV, sc. 2, les propos que se tient Phédria à lui-même (v. 636-638) ne sont pas très clairs (« Rien à y faire »?). Acte III, sc. 5, « pénétrer par les tuiles » traduit-il suffisamment « uenisse per impluuium »? Même scène (v. 560), « ô journée bienheureuse ! » est loin de « o festus dies hominis ! » (mais le texte est peu sûr). — Tout cela est peu de chose. Nous avons affaire non à une édition savante, mais à un livre de lecture qui, par-dessus le marché, répond aux exigences essentielles de la science ; on ne peut pas en dire autant de toutes les traductions de vulgarisation.

J. MAROUZEAU.

Collection Lebègue :

— I : *Salluste. La conjuration de Catilina*, par Ch. JOSSERAND : Bruxelles, Office de publicité, 1942, 93 pages.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette petite Collection, dont voici le vingt-troisième volume. Elle contient, d'une part, des initiations (Initiation à l'étruscologie, par M. Renard), d'autre part des textes choisis, groupés parfois autour d'une idée, annotés et commentés en vue des classes.

Le présent volume contient un bon commentaire de bas de page assez abondant, surtout historique, et quelques « Notes grammaticales » groupées en tête du livre. A propos des remarques de langue, on pourrait peut-être faire quelques réserves : sont-ce des formules suffisamment explicites que : « Il sait pourtant construire des périodes », et : « Il use aussi du chiasme » (p. 18)? Dire (p. 27) que *parentes* est pris au sens

large (la famille) ne rend pas compte de l'expression rituelle « patriam parentisque » ; traduire (p. 59) *negotiator* (homme d'affaires) par « banquier » est restreindre trop le sens du mot ; je pense aussi que *moribus* (p. 27) désigne autre chose que « la coutume » (cf. 58, 1). Vétilles, qui n'entachent en rien la valeur scolaire de cette édition de poche.

M. Josserand se réfère pour le texte à l'édition G. Budé : il s'agit de l'édition Ornstein-Roman, aujourd'hui remplacée par l'édition Ernout (cf. ci-dessus, p. 190).

J. Marouzeau.

— II : E. De Ruyt, *Tibulle. Choix d'élégies* : Bruxelles, Lebègue, 1941, 104 pages.

Ce petit livre donne à réfléchir. Il appartient à une collection qui prend pour exergue : « Ce que l'homme cultivé doit savoir et retenir. » Il s'ouvre, non pas par une reproduction de la *Marchande d'amours* de Pompéi, mais par une gravure du XVII^e^ siècle, qui nous montre une muse environnée de lyres, de flèches, de roses, d'amours, sous des draperies et parmi des accessoires que ne renieraient ni Rubens ni Poussin. Placée ainsi en frontispice, cette gravure classique, d'un siècle qui a connu et aimé les anciens sous un jour si différent du nôtre, ne signifie-t-elle pas que la Collection Lebègue veut offrir à ses lecteurs la série complète de la culture latine, de la vieille Égypte et d'Homère à Gérard de Nerval, en passant par André Van Hasselt et Molière, qui figurent avec beaucoup d'autres sur ses catalogues? Et c'est bien ainsi ; car la culture ne doit rien renier, et si de siècle en siècle, parce qu'elle est humaine, ses goûts changent, si ses dieux passent trop vite parfois de l'autel aux gémonies, la juste postérité doit les embrasser tous, afin qu'aucun parfum ne manque à l'essence rare que dégage un esprit cultivé.

Mais, sous ce signe de la culture totale, il faut que chaque écrivain conserve son individualité. Avec cinq élégies, habilement choisies, traduites et commentées, M. F. De Ruyt a su dégager l'âme de Tibulle. Et peut-être a-t-il voulu faire amende honorable pour certaines injustices d'aujourd'hui. Au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, les Grecs ont été un peu oubliés au profit des Latins ; ils sont maintenant largement dédommagés. On a découvert « le miracle grec », ce qui est bien ; mais fallait-il donc faire payer aux Latins ce retour de justice? Les Latins n'ont jamais rien inventé, dit-on. Virgile, cependant, n'est-il pas un poète tout autre qu'Homère et, une fois retranché ce qu'il doit à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, ne reste-t-il pas de son œuvre le plus grand, le plus beau, l'essentiel? De la satire, les Latins ont pu dire : *Tota nostra est*. La lyrique d'Horace ne demande à ses modèles à peu près rien de plus qu'une épigraphe. L'his-

toire... mais il ne s'agit pas, je l'oubliais, de l'originalité des Latins. Et précisément, dans ce petit Tibulle, M. De Ruyt a mis en évidence plus que l'originalité de son poète, son humanité. De ces pages s'enlève en plein relief l'âme de ce délicat jeune homme, dans la mélancolie de ses deuils prématurés, dans l'emportement de passions tantôt sereines, tantôt cruelles, dans la fraîcheur de ses sentiments rustiques, dans la gravité de son patriotisme. M. F. De Ruyt oppose sa simplicité, sa sincérité, son art souple, naïf et savant à la fois, à la complexité de Properce, qu'il sacrifie un peu, pour mettre de l'ombre dans les lumières de Tibulle. Je souhaite qu'il nous donne maintenant un Properce et qu'après avoir vécu en sa compagnie une studieuse année d'enseignement pareille à celle qu'il a vécue avec Tibulle, il reconnaisse et nous fasse aimer le son juste et plein des mélodies si savamment orchestrées par le troisième des élégiaques.

A. Guillemin.

Collect. d'éditions critiques dirigée par N. I. Herescu :

Cicéron. Les Aratea, texte établi, traduit et commenté par V. Buescu : Paris, Les Belles-Lettres, 1941, xviii & 403 pages.

La première édition critique des *Aratea* est celle qui a été donnée par E. Baehrens en 1879 : elle présente de tels défauts que, dès 1902, P. Maas s'étonnait qu'on pût s'en contenter ; une édition de W. Ewbank, parue en 1933, loin de faire avancer notre connaissance du texte, la recule de plus de quatre siècles, jusqu'au temps de la vulgate, comme l'a montré M. Buescu (cf. cette *Revue*, t. XV, 1937, p. 201-206). D'autre part, le renouveau apporté récemment dans les études de l'astronomie antique rendait possible et nécessaire un commentaire approfondi de ce texte essentiel (cf. L. Laurand dans cette *Revue*, t. III, 1925, p. 31) : M. Buescu a entrepris, avec le courage de la jeunesse, de nous donner l'édition critique et exégétique qui nous manquait.

Je ne crois pas vraiment qu'un seul aspect de la tâche d'éditeur ait été négligé par M. Buescu : bibliographie et état des questions, étude historique et littéraire, commentaire technique, linguistique, stylistique... ; c'est le type même de l'édition encyclopédique qui pour des générations doit dispenser de reprendre l'essentiel de la tâche.

Plus de quatre-vingts pages de l'Introduction sont consacrées à la seule étude de la tradition manuscrite, qui sort de cette étude solidement établie : M. Buescu a refait pour son compte les collations antérieures, ajouté au matériel de Baehrens trois manuscrits ignorés de lui, découvert trois manuscrits nouveaux, identifié l'ancêtre « deperditus » de plusieurs de nos sources, pourvu d'un apparat critique tous les fragments cicéroniens, ajouté à l'apparat une masse énorme de « testi-

monia », relevé et classé trente pages de « loci similes », reporté dans un Appendice critique cinquante pages de discussions critiques approfondies, enfin défendu en plus de vingt pages compactes des conjectures personnelles dont une bonne part emportent la conviction (j'apprécie particulièrement les corrections : XXIII, 2 « auersum », 138 « pandit », 199 « deflexo », 224 « caelum illustrantia », 307 « fulmine », 355 « nixus », 395 « pectore » ; j'ai des doutes pour 273 « distinguens » ; je ne trouve pas nécessaire le « labitur » restitué d'après Hygin à 134, p. 299).

Le commentaire « rerum » trouve place, dans la mesure du possible, en bas de page, du côté traduction, mais il s'en faut de beaucoup que cet espace suffise à la soif d'explication de M. Buescu, et il en a reporté le surplus (fâcheuse nécessité, du point de vue pratique) dans un supplément de quinze grandes pages. M. Buescu a été visiblement hanté par l'invite du P. Laurand qui souhaitait pour les *Aratea* un commentaire du même type que celui des *Pronostics* dans l'édition Pease du *De diuinatione ;* il a tenu la gageure et n'a laissé dans l'ombre aucune question qui mérite examen.

Le plus souvent, la traduction qu'il donne en regard du texte l'obligeait à prendre parti sur les questions de fond ; il y a çà et là quelques détails d'expression à propos desquels je formulerais des scrupules.

Pour me borner à quelques exemples, au fragment X, p. 176, est-ce une traduction suffisamment explicite que : « là où l'orient et l'occident se mêlent en un même point »? S'agit-il de l'orient et de l'occident absolus (je veux dire solaires) ou du lever et du coucher de l'astre considéré? Et comment concevoir le « mélange » de ces deux localisations? J'ai cherché en vain dans les notes une explication. — Dans le même fragment : « (La constellation) voisine tourne comme l'image lasse d'un homme affligé » (il s'agit de la constellation que les Grecs appellent Ἐν γόνασιν, qui peut se figurer par un homme en position « repliée » ou mieux « renversée »). Le mot « tourne » traduit « uertitur » ; s'agit-il de la révolution de l'astre, comme à 182 « uertitur » ou à 333 « uertentia » (alors il faudrait dire « gravite »), ou de la position renversée de l' « imago », comme à 373 « adflexo corpore » et à 456 « conuerso corpore », où il s'agit précisément de la même constellation (mais alors il faudrait traduire, comme M. Buescu le fait dans ce dernier passage : « le corps renversé »).

Au vers 109, comment faut-il entendre que le Chien est « couvert, sous la poitrine, d'un ventre obscur » (« uenter » est du reste une conjecture)? Je donne ma langue au chat.

Au fragment XVII, « apprivoisé » traduit-il suffisamment « manu iunctum », qui fait penser plutôt à l'attelage?

Aux vers 91-92, le « Dauphin incurvé » signifie-t-il que « la queue du Dauphin se replie sur le dos » (note 8), ou l'épithète « curuus » doit-elle

être mise en rapport avec le « incuruiceruicum » de Pacuvius, qui semble bien s'appliquer à la courbure caractéristique de la tête de l'animal?

L'ouvrage de M. Buescu se termine par un Index, qui est le premier index complet de notre auteur ; on voit que l'éditeur n'a négligé aucun des instruments de travail qu'il pouvait mettre à notre disposition.

Il faut le féliciter chaleureusement d'avoir pu, en ces temps difficiles, mener à bien une tâche aussi considérable ; nul ouvrage ne pouvait inaugurer avec plus d'éclat la Collection qu'a entreprise notre actif collègue roumain M. Herescu.

J. Marouzeau.

Collection des classiques *Roma* :

Anthologie des poètes latins. Reflets de l'âme romaine, par A. Guillemin : Paris, Hachette, 1942, 92 pages in-16.

Chacun connaît maintenant cette plaisante petite Collection, dont les volumes rivalisent d'ingéniosité dans la présentation : tableaux, images, artifices typographiques, rien n'y est épargné de ce qui peut piquer et piper la curiosité des élèves.

La présente Anthologie s'ouvre, comme il convient, sur un bouquet de fleurs, emprunté aux Collections du Vatican. Un tableau préliminaire situe les poètes dans leur temps, avec un bref synchronisme historique. Les extraits sont rangés sous des rubriques parlantes (Visions du foyer — A l'école — Entre amis — Heures de mélancolie — L'âme romaine — L'âme paysanne), qui, sans doute, caractérisent de façon un peu sommaire les aspects de la poésie latine, mais qui orienteront utilement l'attention des écoliers. Au reste, on ne saurait ne demander à ces vingt-deux courts extraits de fournir une image d'ensemble de la poésie latine, et Mlle Guillemin, si familière avec les textes, aura souffert de devoir amputer ses auteurs de façon aussi draconienne. Je sais bien que le principe du choix n'a pas été le désir de présenter une sorte de raccourci de la production poétique ; certains auteurs occupent dans le recueil une place disproportionnée : Tibulle avec quatre extraits, Catulle avec six ! L'auteur n'a pas non plus suivi son penchant et ses préférences : Dieu sait qu'il y a mieux dans la poésie latine que la plupart de ces pièces, où l'artifice a peut-être plus de place que l'art. En revanche, si Mlle Guillemin a voulu présenter des textes qui appellent le commentaire, qui posent des questions, qui obligent le lecteur à l'effort, elle y a bien réussi ; que d'embûches dans le texte 1 (de Tibulle) ! que de fautes à faire dans le texte 17 (de Lucain) ! que de questions posées par le texte 13 (de Tibulle) ! Donc, et c'est bien ce qu'a voulu sans doute Mlle Guillemin, que d'occasions de s'instruire ! Ces occasions, son commentaire les

saisit au vol ; d'une phrase, d'un mot, elle fournit l'essentiel de l'explication, en laissant au lecteur le soin d'aller au delà, de réfléchir et de chercher. C'est parfait. Sauf une réserve, qui, du reste, ne regarde que le directeur de la Collection. Pourquoi, dans ces recueils qui doivent fournir aux élèves des occasions de s'informer, qui leur offrent des documents, des rapprochements, des suggestions, pourquoi ne pas leur donner aussi des références à des livres à lire, autrement dit, à l'occasion, les éléments d'une bibliographie pratique? Tant de questions sont posées par ces textes : le maître est-il toujours là pour fournir les réponses?

J. MAROUZEAU.

L. Annaei Flori quae exstant omnia recensuit Henrica MALCOVATI (Scriptores graeci et latini consilio R. Academiae Lynceorum editi) : Romae, Typis regiae officinae polygraphicae, 1938, XXXII-254 pages.

Cette édition « officielle » de Florus marque un progrès considérable sur les précédentes, dont la dernière est pratiquement celle de Rossbach (1896), puisque les éditions avec traduction publiées par E. S. Forster (Coll. Loeb, 1929) et par P. Hainsselain et H. Watelet (Coll. Garnier, 1932) ne prétendent nullement à l'originalité. M^me^ Malcovati a repris la tâche à pied d'œuvre, comme en témoignent ses *Studi su Floro* parues dans l'*Athenaeum* en 1937 et 1938. Elle a fait une révision complète et très fructueuse des manuscrits principaux et examiné, mais sans en pouvoir rien tirer d'important, un grand nombre de *deteriores*. Fort judicieusement, elle a réagi contre la tendance des éditeurs précédents qui accordaient une autorité excessive à la tradition manuscrite représentée par le *Bambergensis*. Elle a donc usé d'éclectisme en donnant l'importance qu'il mérite au second groupe de manuscrits dont le *Nazarianus* est le chef de file. Pour le choix entre les leçons concurrentes, elle a tenu le plus grand compte des habitudes de style de Florus et des clausules métriques. Grâce à son effort clairvoyant et scrupuleux, nous possédons un texte aussi sûrement établi que le permettent les ressources dont on dispose. Sa tendance est nettement conservatrice ; maintes fois elle a rétabli dans le texte des leçons des manuscrits qu'avaient éliminées des corrections malencontreuses et sagement renoncé à restaurer certains *loci desperati* vraiment irréductibles. L'apparat critique est clair, mais parfois surabondant, et accorde une hospitalité généreuse à des conjectures superflues.

L'éditeur a reproduit, sans d'ailleurs en garantir l'authenticité, le titre donné par le *Bambergensis* : « Epitomae de Tito Livio bellorum omnium annorum DCC libri duo », mais adopte comme titre courant : « Flori Epitoma », qui a l'inconvénient de consacrer la notion tradition-

nelle, contredite par les faits, que l'ouvrage de Florus est un abrégé de Tite-Live. Sans doute le titre le moins invraisemblable est-il celui que l'on peut tirer d'un témoignage indirect de saint Augustin : « Bellorum Romanorum libri II. » C'est à bon droit qu'a été maintenue la division en deux livres, attestée par le seul *Bambergensis*, qui correspond le mieux aux intentions annoncées par l'auteur en tête de son ouvrage.

Conformément à l'opinion la plus courante et la plus probable, M^me^ Malcovati identifie avec l'historien le poète et le rhéteur Florus. Elle a donc joint à l' « Epitoma », d'une part, l'épigramme à Hadrien citée par Spartianus et les petites pièces de vers — six quatrains et trois distiques — comprises dans l'*Anthologia latina ;* d'autre part, le fragment du dialogue intitulé *Vergilius orator an poeta*, dont le prologue, conservé par un manuscrit de Bruxelles, contient une sorte d'autobiographie de l'auteur.

Somme toute, édition précieuse et qui ne sera pas dépassée avant longtemps.

André Boulanger.

S. Blomgren, *Siliaca ; de Silii Italici Punicis quaestiones criticae et interpretatoriae* : Uppsala Universitets Arsskrift, 1938, 7 : Uppsala et Leipzig, 1938, 76 pages.

Nous avons perdu la majeure partie de Tite-Live, mais, par surcroît d'infortune, les dix-sept livres des *Punica* de Silius Italicus nous ont été conservés intégralement. Si peu intéressante que soit cette épopée, on n'en reconnaîtra pas moins le mérite de M. Blomgren qui a dépensé beaucoup de science et d'ingéniosité pour en interpréter et en corriger quelques passages. On possède une bonne édition de Silius, publiée par L. Bauer dans la *Bibliotheca Teubneriana* il y a déjà un demi-siècle et qu'ont généralement suivie les éditions plus récentes : celle que G. C. Summers a donnée dans le *Corpus poetarum latinorum* de Postgate (1904) et celle de J. D. Duff (Collection Loeb, 1934). M. Blomgren apporte d'utiles retouches au texte généralement adopté. Il s'est attaché avant tout à éliminer des corrections superflues et à rétablir dans le texte maintes leçons de la tradition manuscrite qu'il justifie par d'excellentes raisons tirées des exigences du sens ou de l'usage grammatical de Silius. Signalons à ce sujet d'intéressantes remarques sur l'emploi de l'accusatif sans préposition avec les verbes de mouvement ; de l'ablatif de lieu sans préposition des noms de contrées ; du pluriel « poétique », notamment à propos de la curieuse construction « redeuntis corpora » (6, 571) ; de l'accord du verbe avec un sujet collectif placé dans la même proposition, dans maints passages le plus souvent corrigés à tort par les éditeurs, tels que « omnis Naiadum... turba ruunt » (15, 772) ; « Ausonius miles... pete-

bant » (17, 339), et surtout « Cetera contenti discedent turba duobus Quisque ferox jaculis » (16, 463).

L'auteur n'apporte qu'un petit nombre de corrections de son cru et encore sont-elles très légères, par exemple : « Thybris amnis » pour « Thybris omnis » (3, 150) ; « Orestis » pour « Orestes » (15, 314) ; « turpis » pour « turpi » (15, 651). Le mémoire de M. Blomgren se lit avec plaisir, car il est écrit en un latin élégant et facile, ce qui, en ce genre de travaux, n'est pas un mince mérite.

André Boulanger.

Ed. Rémy, *Trois Philippiques de Cicéron, I^re^, VIII^e^, XIV^e^*, ouvrage posthume publié par C. Hanoteau et S. Patris. T. I : Texte et traduction ; t. II : Commentaire, respectivement XVI-94 et 354 pages in-8° (Université de Louvain, *Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 3e série, 6e et 7e fasc.) : Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1941[1].

On sera reconnaissant aux disciples du chanoine Rémy de nous avoir donné cette œuvre posthume d'un maître éminent, dont l'enseignement à l'Université de Louvain a formé des générations de latinistes. C'est cet enseignement lui-même qui nous est restitué par la présente publication, car, durant de nombreuses années, le chanoine Rémy avait commenté les *Philippiques* de Cicéron devant ses étudiants. La tâche des éditeurs, comme l'indique la préface, n'a pas consisté à mettre au point un manuscrit préparé pour l'impression. En bien des endroits où le commentaire n'était qu'esquissé, ils ont eu recours « non seulement aux moindres notes laissées par le défunt, mais encore aux cours qu'il professa jadis et aux ouvrages signalés par lui dans la bibliographie ». En outre, ils ont joint à chaque discours un plan général détaillé, conformément à la méthode de leur maître, et dressé des index pour faciliter l'utilisation de l'ouvrage.

On comprend aisément le choix des *Philippiques* : sans parler de leur intérêt historique, ces discours constituent — qu'on me passe ce quasi-jeu de mots — le sommet et la somme de l'éloquence cicéronienne ; je veux dire qu'on y trouve à un degré éminent toutes les caractéristiques de cette éloquence et, exprimés avec une force particulière, tous les thèmes politiques développés par Cicéron au cours de sa carrière oratoire. La seconde *Philippique* a été laissée de côté parce que, plus souvent que toute autre, elle a été éditée et commentée et aussi parce qu'elle n'a pas été prononcée et parce que « le ton et le contenu de ce

1. Une présentation scolaire de la même édition, à l'usage des élèves, sans Introduction et sans Commentaire, a été publiée concurremment : Gembloux, Duculot, 1941, 52 pages in-16.

pamphlet ne semblent pas la recommander comme lecture pour nos jeunes gens » (!). Ont été retenus les trois discours qui marquent les étapes essentielles de l'ardente polémique de Cicéron contre Antoine : la première *Philippique*, où l'orateur prend position ; la VIII^e^, du 2 février 43, où il dénonce l'hypocrisie et les dangers de la politique d'alternoiement pratiquée par le Sénat et propose les mesures que la situation commande ; la XIV^e^, enfin, du 21 avril 43, le dernier discours conservé de Cicéron, mais non son dernier acte politique.

On s'est contenté de reproduire exactement le texte établi par Fr. Schoell pour la *Bibliotheca Teubneriana*, même lorsque la traduction et le commentaire supposent l'adoption de leçons différentes (par ex. *metus*, I, 15 ; *claritatis*, I, 33 ; *duorum*, maintenu XIV, 6). L'apparat critique de l'éd. Teubner a été de même exactement réimprimé ; parfois même on a reproduit, par erreur, les chiffres qui renvoient aux lignes de cette édition.

La traduction vise à une entière fidélité ; elle s'attache à rendre exactement le mouvement oratoire, mais, comme cela est inévitable, par souci de précision, elle est souvent trop verbeuse, trop analytique et tourne au commentaire. Notons quelques inadvertances : I, 30, *paulisper*, rendu par « il y a peu de temps » ; *Ibid.*, *beneficio nouo*, qui ne signifie pas « bienfait inattendu », mais « bienfait récent », par opposition à *ueteris doloris ;* I, 34, *cuiusquam... oratio*, traduit par « mon discours ». Signalons des obscurités, comme I, 35 : « si devant la fin de César vous ne préférez pas l'affection à la crainte », qui traduit : *si enim exitus C. Caesaris efficere non potest ut malis carus esse quam metui ;* XIV, 7 : « On dirait qu'il s'agit de gens... qui abusent de jeunes gens » ; des expressions étranges : VIII, 26 : « ses décrets perdurent » ; XIV, 16 : « endéans les deux ou trois heures qui suivirent » ; XIV, 17 : « vu la carence énorme de consulaires » (« in tanta inopia... »). Parfois, on a omis de traduire des mots essentiels au sens. Par ex. I, 13 : *inuiti ;* I, 19 : *plus quam annum ;* I, 21 : *per uim ;* VIII, 10 : *multo ;* VIII, 32 : *cum est in sagis ciuitas ;* XIV, 20 : *inuigilasse rei publicae ;* XIV, 37 : *felicitate.*

Le commentaire, très développé et extrêmement minutieux, peut passer pour un modèle d'explication de texte. Toutefois, ce n'est pas la partie historique, où il y a parfois un peu de confusion et d'obscurité, qui en fait la valeur et l'originalité, mais le soin qu'apporte l'auteur à dégager le sens profond du texte, les intentions de l'orateur, à définir le ton, à faire apparaître la suite des idées. Le mouvement oratoire est très attentivement analysé, parfois matérialisé par des schémas ingénieux. Une large place est réservée à l'étude du vocabulaire, spécialement de la langue politique de Cicéron — sur laquelle nous manque encore une étude d'ensemble. Certains mots, qui reviennent très fréquemment, dont

le sens varie avec le contexte et qui font le désespoir des traducteurs, sont définis avec une extrême précision. Tels sont *amplitudo*, *consilium*, *dignitas*, *fides*, *gratia*, *uirtus*... Enfin, les procédés de style sont minutieusement étudiés, avec de fréquents renvois aux travaux de M. Marouzeau. L'auteur a mis en lumière les traits spéciaux au style des *Philippiques*, admirable de vie et de passion, où abondent les expressions familières, les ellipses saisissantes, où le rythme, souvent heurté et saccadé, suit exactement le mouvement d'une pensée ardente, où se déploient aussi de vastes périodes construites avec un art parfait, style qui échappe à toutes les catégories traditionnelles, qui épuise toutes les ressources de la rhétorique, mais souvent se moque de la rhétorique.

En revanche, dans ce commentaire si plein, la grammaire semble avoir été quelque peu sacrifiée. Dans ce domaine, les remarques, d'ailleurs très clairsemées, manquent parfois de précision et même d'exactitude.

Somme toute, en dépit des quelques imperfections que nous avons signalées et qu'une dernière révision de l'auteur aurait sûrement fait disparaître, cet ouvrage de très haute valeur apporte une importante contribution à la connaissance de l'œuvre oratoire de Cicéron.

André Boulanger.

Saint Cyprien, De l'unité de l'Église catholique. Introduction, traduction française et notes par P. de Labriolle (Collection *Unam sanctam*, 9) : Paris, les Éditions du Cerf, 1942, xxxii-56 pages in-8°.

Cette publication, hélas ! posthume, accroîtra les très vifs regrets qu'a laissés la disparition prématurée du maître incontesté dans le domaine de la littérature latine chrétienne que fut Pierre de Labriolle.

Le traité *De catholicae Ecclesiae Unitate* tient une place particulièrement importante dans l'œuvre de saint Cyprien. L'évêque de Carthage y définit avec clarté « sa conception de l'Église, du rôle, des prérogatives, des devoirs de l'évêque » ; il y fait l'apologie de l'*unité*, « considérée comme le ferment, le lien, le signe de la véritable Église », et qui est à ses yeux un *sacramentum*, « c'est-à-dire un commandement divin d'une mystérieuse efficacité ». Ces idées sont familières à saint Cyprien, qui les a maintes fois développées dans ses lettres, mais elles sont présentées ici avec une vigueur et une insistance singulières, qui font du *de Vnitate*, plutôt qu'une œuvre didactique, un discours polémique dirigé contre des dissidents et prononcé vraisemblablement en 251, lors de l'affaire des *lapsi*, soit devant le concile réuni et présidé par Cyprien, soit devant le peuple de Carthage. C'est le temps où, à Rome, ont été élus deux évêques rivaux, Novatien et Corneille, et l'on a pu penser que Cyprien, qui avait ouvertement pris parti pour le second, visait Novatien. De nombreux manuscrits portent d'ailleurs le titre : *De... Vnitate... aduer-*

sus Nouatianum. Ici se greffe une question qui donne au traité un intérêt tout spécial. Le chapitre IV a été conservé par les manuscrits (on en a collationné 157), sous des formes diverses, qui peuvent se ramener à deux rédactions, dont l'une, qui contient la formule fameuse « *primatus Petro datur* », insiste particulièrement sur la prééminence de l'évêque de Rome. Sans doute faut-il écarter l'explication simpliste qui consiste à admettre une interpolation tardive, destinée à appuyer les prétentions du pontificat romain. Il est plus vraisemblable de croire que le traité a eu deux éditions, que la « plus romaine » est la première et que Cyprien y a fait des suppressions au moment de ses démêlés avec le pape Étienne. En fait, comme le montrent plusieurs passages de sa correspondance et son attitude dans l'affaire du baptême des hérétiques, Cyprien, en dépit de sa déférence à l'égard de l'*ecclesia principalis* de Rome, reconnaît au pontife romain un droit d'aînesse, mais non pas l'hégémonie, et entend bien réserver l'indépendance de l'Église de Carthage. Tout cela est discuté dans l'introduction avec autant de perspicacité que de science.

Le texte, dépourvu d'apparat critique, est celui de l'édition G. von Hartel (*C. S. E. L.*, III, 1, Vienne, 1868). La traduction, chef-d'œuvre d'exactitude et parfaitement française, dissimule parfois la médiocrité du style de Cyprien, avec sa molle verbosité, son goût pour le pléonasme, son aisance monotone, « uelut oleum decurrens in omnem suauitatem », comme disait Cassiodore. Les notes, rejetées à la fin du volume, concernent surtout le sens et l'emploi de mots spéciaux aux écrivains chrétiens ou employés par eux avec un sens particulier.

André Boulanger.

P. Schmid, *Contributions à la critique du texte de Caelius Aurelianus*, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Neuchâtel : Neuchâtel, 1942, XII-112 pages in-8°.

Caelius Aurelianus, ignoré aujourd'hui de la plupart des latinistes, a eu son époque de célébrité. On le citait jadis parmi les classiques de la médecine, à côté d'Hippocrate et de Galien. Il doit cet honneur à la traduction qu'il fit, vers le milieu du V^e^ siècle après J.-C., de deux ouvrages de Soranus, *Sur les maladies aiguës* et *Sur les maladies chroniques*, dont le texte grec a disparu. Si ces ouvrages ont perdu tout intérêt scientifique, ils peuvent encore retenir l'attention du philologue par le caractère technique de la langue et les nombreux vulgarismes qu'elle comporte.

L'édition critique de Caelius Aurelianus, prévue en appendice du *Corpus Medicorum Graecorum* entrepris par l'Académie de Berlin, est restée à l'état de projet. Le texte, tel qu'il est donné par les diverses éditions publiées du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, est fort médiocrement établi. Il

oppose, à qui prendrait à tâche de l'amender, des difficultés particulières, car, sauf de courts fragments, les manuscrits ont disparu après la publication des éditions princeps. M. Schmid s'est donc efforcé de déterminer tout d'abord la méthode appliquée par les éditeurs pour l'établissement du texte, autant que le permet le témoignage des fragments manuscrits, de la tradition indirecte, représentée par Isidore de Séville et de deux traités de médecine pratique qui ont utilisé les œuvres de Soranus. Il propose une série de corrections au texte du livre I des *Maladies aiguës*. Ces corrections, qui témoignent d'une méthode sagace et prudente, améliorent grandement le texte et font désirer la publication d'une édition critique établie conformément aux mêmes principes : nul plus que M. Schmid n'est qualifié pour cette tâche. Citons, parmi les nombreux faits linguistiques mis en lumière dans cette intéressante dissertation, l'emploi de *frequentia* au sens de « probabilité », par opposition à *necessitas*, et de *frequenter*, au sens de « probablement » ; de *motus* (de même que *agitatio* et *commotio*), pour exprimer la réaction de l'organisme consécutive à l'application d'un remède ; de *quomodo* avec la valeur de *quoniam ;* la construction, avec *in* suivi de l'accusatif, d'adjectifs tels que *pronus*, *facilis*, *celer ;* du complément du comparatif avec *a* suivi de l'ablatif (ex. : *stomacho plus a ceteris corporis partibus aegrotante*).

André Boulanger.

Arusiani Messii Exempla Elocutionum, edidit E. V. Marmorale : *Corpus Scriptorum Romanorum Neapolitarum*, I : Napoli, Loffredo, 1939, in-12, xvi-108 pages.

Le lecteur se demandera pourquoi le premier tome du *Corpus napolitain* est une édition des *Exempla Elocutionum*. L'auteur présumé de ce recueil phraséologique, Arusianus Messius, clarissime du temps de Théodose, n'a aucune attache avec Naples ni avec la Campanie. Le projet de la nouvelle collection, à dire vrai, introduit dans son programme l'édition, non seulement des auteurs originaires de Campanie, mais de ceux encore dont les manuscrits sont conservés sous la meilleure forme dans la Bibliothèque de Naples. On pourra s'élever contre cette tendance à l'accaparement. Mais, l'orgueil du « municipe » étant si bien dans la tradition latine, nous ne chercherons pas chicane à Enzo Marmorale, qui, habitant Naples et étudiant Salluste, a fatalement été amené à examiner de tout près les *Exempla Elocutionum* conservés dans la bibliothèque de sa petite patrie.

Aussi bien, une édition critique d'Arusianus Messius était-elle désirable. Non pas qu'Angelo Mai, cet extraordinaire découvreur de textes, et après lui Fr. Lindemann n'aient auparavant donné des éditions

honorables de notre traité. Bien mieux, des philologues antérieurs, et notamment Nicolas Heinsius, dont le grand nom domine toute une période de la philologie latine, n'avaient pas manqué d'utiliser la compilation d'Arusianus Messius, qu'ils connaissaient par divers manuscrits. Il demeure que Marmorale donne enfin une édition définitive du texte, fondée sur le *Neopolitanus* IV A 11, le meilleur manuscrit d'Arusianus Messius, et sur le *Neapolitanus* IV A, 12, qui semble avoir été révisé sur un témoin important conservé jadis à Bobio, et qui n'a pas été retrouvé. Une réserve de détail, cependant : pourquoi l'éditeur donne-t-il à ses deux manuscrits napolitains les cotes N^1 et N^2, alors que les exposants numériques devraient en principe être réservés à l'indication des différentes mains d'un même témoin?

Arusianus Messius n'est pas un auteur qu'on lit communément. Son recueil, présenté dans l'ordre alphabétique des termes, indique quelle construction il convient d'employer avec tel ou tel mot, si l'on veut se conformer à la bonne tradition de la latinité d'autrefois ; écrit en 395, l'ouvrage marque la réaction puriste de certains milieux aristocratiques. Chaque élément de notre lexique de phraséologie présente l'indication des cas et des prépositions qu'il convient de mettre avec chaque mot ; chaque trait est appuyé d'un ou plusieurs exemples. Prenons, si l'on veut, le cas de l'adjectif *liberalis*, qui doit se construire avec le génitif ; l'auteur rédigera ainsi sa notice : LIBERALIS huius rei, Sal. Catil. « pecuniae liberales erant ». Il y a souvent plusieurs exemples avancés. Chose notable, Arusianus Messius emprunte ses exemples uniquement à Térence et à Virgile pour la poésie, à Cicéron et à Salluste pour la prose. Choix éclectique s'il en est, et qui jette un jour singulier sur la manière dont les lettrés du temps entendaient user de la langue latine. L'ouvrage d'Arusianus Messius n'est pas moins intéressant au regard de l'histoire de la tradition des textes classiques. C'est le cas, notamment, pour Salluste, dont les ouvrages aujourd'hui perdus sont très souvent cités. Il est vrai que le caractère grammatical de ces citations ne permet pas d'avancer un exemple très long ; de sorte que les fragments ainsi recueillis serviront plus aux grammairiens qu'aux historiens. Quoi qu'il en soit, pour nous qui venons d'être pourvus de nouvelles éditions de Salluste et de Térence, le travail d'Arusianus Messius ne manquera pas de présenter au moins un intérêt d'actualité.

A. DAIN.

Louis DELATTE, *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides* : Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, fasc. XCIII : Liége-Paris, 1942, x-352 pages in-8°.

On désigne du nom de *Cyranides* un ouvrage grec de l'époque impé-

riale, dont nous avons gardé quatre livres : compilations de recettes médicales et magiques. Le nom de *Cyranides* donné à cette collection lui vient de Kyranos, roi de Perse supposé, à qui l'on attribuait la rédaction d'une des deux sources du livre I, l'autre source, elle aussi apocryphe, portant le nom d'Harpocration. Un texte de ce genre devait, plus que tout autre, subir au cours de sa transmission de multiples transformations. On ne s'étonnera pas de le voir passer du domaine grec dans le domaine latin, et même présenter une adaptation en ancien français.

C'est au problème de l'édition des formes latines du moyen âge et de l'adaptation française que s'est attaché L. Delatte. Il n'a pas encore été donné d'édition vraiment critique du texte grec des *Cyranides*. L. Delatte estime qu'il vaut mieux commencer par l'édition critique des formes latines, du fait que le manuscrit grec utilisé par le traducteur latin est antérieur de plusieurs siècles à nos manuscrits médiévaux de la recension grecque des *Cyranides*.

Le premier texte édité est de beaucoup le plus important. Lui seul, à dire vrai, est une traduction intégrale d'une des formes que nous avons conservées de la recension grecque. Cette traduction fut composée à Constantinople, en 1169 ; l'auteur, resté anonyme, se qualifie modestement d'*infimus clericus*. Ce texte latin fut publié en 1638 et réédité en 1681. Les manuscrits de ce texte recensés par L. Delatte sont au nombre de onze, tous tardifs. L'éditeur a gardé dans son apparat critique les leçons de six de ces manuscrits. Cinq de ces six témoins ont été choisis en raison de leur correction relative ; le sixième « pour montrer comment le texte s'est altéré avec le temps et a été souvent remanié d'une façon arbitraire ». En réalité, ce sixième manuscrit se trouvant à Gand, l'éditeur avait toutes raisons pour le choisir plutôt qu'un autre, s'il voulait invoquer le témoignage d'un des *deteriores*. Il importe à l'heure actuelle de faire pour le mieux.

Divers traités sont édités à la suite de la *Traduction latine des Cyranides*. C'est d'abord le *Compendium aureum*. Cet opuscule a pour objet de décrire les propriétés thérapeutiques des sept plantes attribuées aux sept planètes. Il s'agit encore d'une traduction ; l'original grec a disparu. Dans sa préface, l'auteur de ce traité se rattachait lui-même à la tradition des *Cyranides ;* la même affirmation se retrouve dans la conclusion. Un autre opuscule, le *Traité hermétique*, met en rapport quinze étoiles, quinze pierres précieuses, quinze plantes et quinze signes ou images. C'est au total une description de divers talismans en rapport avec celles qu'on trouve dans le premier livre des *Cyranides*. Dans ce cas aussi, le texte grec original a été perdu. Du reste, la traduction latine a été faite, non sur le grec, mais sur une recension arabe, vraisemblablement résumée et interpolée, due à l'astrologue Messalah, du VIII^e^ siècle. A son

tour, la traduction latine fut remaniée sur un plan nouveau. Ce résumé a été attribué à un certain Énoch. L. Delatte édite successivement la version hermétique et l'adaptation d'Énoch.

Le dernier document publié est un traité en ancien français, *Le livre des secrez de nature*. Ce traité comporte cinq chapitres, où il est successivement question des oiseaux, des poissons, des pierres, des herbes et des quadrupèdes : on y reconnaît le dessein et la méthode de l'auteur des *Cyranides*. Ce texte français a été rédigé sur une traduction latine des *Cyranides*, distincte de celle que nous avons conservée et que L. Delatte a publiée ici. Cette nouvelle version latine aurait été faite en Espagne, dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Cette recension devait être assez différente de celle que nous connaissons. Elle comportait un livre sur les pierres précieuses, qui manque dans nos textes grecs et latins, et qui était sans doute le sixième livre des *Cyranides*. Cela n'ajoute que plus de prix à la recension française.

L'intérêt du travail de L. Delatte est de nous montrer la force de propagation et la survivance de ces doctrines hermétiques et de cette pharmacopée jusqu'à la fin du moyen âge. On peut se demander comment cette fausse science a pu demeurer si longtemps objet de recherche, alors qu'elle ne tenait jamais ses promesses. Il est vrai que les remèdes proposés n'étaient d'ordinaire guère accessibles. Qui pouvait, pour se guérir du mal de tête se procurer des os de la tête de petits de vautour et les tenir suspendus au cou par un fil de pourpre? Il en allait de même de la plupart des remèdes proposés pour guérir les maladies, pour avoir des enfants, pour n'en avoir point, pour être heureux en amour, pour jouir de toutes sortes de prospérités.

D'autre part, L. Delatte apporte un témoignage nouveau à cet ensemble d'études qui paraît aujourd'hui si important, et qui a trait au problème des traductions et adaptations des textes anciens. C'est un chapitre essentiel de l'histoire des textes qui s'écrit peu à peu. Nombre d'ouvrages grecs ne nous sont plus accessibles aujourd'hui qu'au travers des arrangements faits à toute époque et en toutes langues. On aurait pu souhaiter seulement que L. Delatte posât le problème en termes plus nets.

Le soin apporté par L. Delatte à ce travail est digne de tout éloge. L'établissement du texte, la rédaction de l'apparat critique n'appellent aucune réserve. On regrettera seulement que les difficultés actuelles d'impression n'aient pas permis à l'éditeur d'ajouter un index à sa volumineuse publication. Souhaitons que cet index puisse se faire un jour.

Dans les quelques travaux qu'il avait déjà publiés, L. Delatte nous avait fait concevoir les meilleures espérances de son talent et de sa science. Ici, il se montre digne émule de son père, le savant Armand De-

latte, et donne une suite ou un pendant aux remarquables études que ce dernier a consacrées aux ouvrages grecs où se mêlent la science et l'occultisme : *Nec imbellem feroces progenerant aquilae columbam.*

A. DAIN.

Rozelle Parker JOHNSON, *Compositiones variae from codex 490, Biblioteca capitolare, Lucca, Italy, an Introductory Study : Illinois Studies in Language and Literature*, vol. XXIII, n° 3 : The University of Illinois Press, Urbana, 1939, gr. in-8°, 116 pages, 1 pl.

Il y a d'habitude trop de fatras et de fausse science dans les ouvrages de chimie de l'antiquité pour qu'on ne s'attache pas ici avec complaisance au petit recueil des *Compositiones variae*, grâce auquel nous ont été transmises un certain nombre de recettes d'atelier. Ces recettes portent sur un domaine très étendu, mais atteignent surtout la teinture, la peinture, la calligraphie, le travail de l'or et de l'argent, le verre, la mosaïque et même la construction. Les diverses parties du recueil furent réunies par les moines d'un monastère de Lucques, vers la fin du VIII^e siècle, cela en vue de leur usage personnel. C'est de cette collection que R. P. Johnson se propose de nous décrire l'origine et de retracer l'histoire.

Les *Compositiones variae* se trouvent aux folios 211 v°, 217 r°-231 r° du manuscrit 490 de la Bibliothèque capitulaire de Lucques. Ce manuscrit, qui contient deux parties du *Liber Pontificalis*, est bien connu des érudits. Il a été étudié d'une manière très approfondie par L. Schiaparelli, en 1924. Comportant quarante-six écritures différentes dues au moins à trente-sept copistes, le volume a été écrit entre les années 796 et 816 dans le scriptorium épiscopal de Lucques. Le manuscrit dénote une profonde influence wisigothique, non moins que quelques signes d'une influence française. L'exemplaire de Lucques est en réalité fait de trois manuscrits différents, composés eux-mêmes de plusieurs parties ; l'ensemble a trait surtout à la matière religieuse. Dans le travail de copie, la fonction de *magister* semble avoir été assumée, au moins pour une partie du volume, par Giovanni I^er, qui fut évêque de Lucques de 780 à 800. L'étude du volume présente, du point de vue de la connaissance des *scriptoria*, un intérêt paléographique capital. Mais ce n'est pas ce que nous recherchons ici. Ajoutons cependant que les corrections, tant contemporaines que postérieures, apportées au volume dans toutes ses parties montrent que le manuscrit répondait à un but pratique et fut l'objet d'un usage constant. Notamment, les *Compositiones variae* présentent des recettes sur l'art du copiste qui ont dû avoir leur application pratique dans le *scriptorium* même.

Mais revenons aux *Compositiones variae*. D'après Burnam, un des éditeurs du texte (Boston, 1920), l'archétype de notre traité, aurait été écrit en cursive espagnole, aux environs de 725 ; cet exemplaire serait lui-même dérivé d'une copie plus ancienne en semi-onciale, des environs de 650. Ce travail, à son tour, serait une traduction, due à un Italien du Nord, d'après un original grec composé sans doute à Alexandrie. Ce n'est pas la première fois qu'on se trouve ramené à ce centre important de diffusion de connaissances techniques.

Nous avons affaire ici à une compilation. Ce petit corpus de recettes techniques a été puisé à des sources diverses et arrangé sous forme pratique. Établir l'histoire exacte des différents éléments qui ont servi aux *Compositiones variae*, dresser l'arbre généalogique de la compilation avant le moment où nous l'atteignons dans le manuscrit le plus ancien, voilà de quoi passionner un philologue pourvu de loisirs et indifférent au succès commercial de ses recherches. Il semble que R. P. Johnson n'ait pas eu ce projet. Il s'est contenté de rapprocher les uns des autres les textes connus des différentes sources possibles de notre texte. Hedfors, le dernier éditeur des *Compositiones variae* (Upsala, 1932), avait rapproché notre compilation des œuvres similaires d'Héraclius, de Théophile, d'Isidore de Séville, de Dioscoride, de Pline, des papyrus ; il avait aussi montré que le texte de la *Mappae Clavicula*, connu par quatre-vingts manuscrits, découle de notre compilation. R. P. Johnson ajoute de nouvelles précisions.

Les *Compositiones variae* sont, en réalité, une sorte de point de repère dans l'histoire de la science et des arts industriels. En remontant au delà des documents écrits par nous conservés, on atteint des recettes d'atelier, dont certaines, sans doute, étaient transmises seulement par la voie orale. Notre compilation dépend en dernier ressort de sources assyriennes, égyptiennes, gréco-byzantines, arabes, espagnoles et italiennes. C'est ainsi que des tablettes assyriennes donnent des recettes pour fabriquer le verre coloré qui ressemblent étonnamment à la recette n° 25 de notre recueil. De même, la recette 67, sur la chrysographie, est la transcription littérale de la recette 73 du fameux papyrus de Leyde X, édité jadis par Berthelot. Nettement distinct des travaux alchimiques ou magiques, notre ouvrage est comme un résumé de toute la science chimique appliquée, dont les procédés, transmis de la plus haute antiquité, sont restés en usage jusqu'au Moyen Age.

Il est fâcheux que la langue employée ait été un latin si barbare. La difficulté d'interprétation est accrue par le caractère fragmentaire des recettes, les abréviations, l'omission de détails essentiels. Les sujets ne sont pas rangés dans un ordre méthodique. C'est une collection dont le possesseur ou l'usager avait recueilli les recettes à mesure qu'il les ren-

contrait. Les indications données sont précises, nettes, quoique souvent exagérément réduites. Tout nous montre un dessein pratique.

A leur tour, les *Compositiones variae* sont au point de départ de toute une littérature plus récente, que Berthelot avait magistralement étudiée : la *Mappae Clavicula*, le *De coloribus et artibus Romanorum* d'Héraclius, le *Liber sacerdotum*, le *Fragment d'Ivrea*, la *Schedula diversarum artium* de Théophile, le manuscrit 6830 F de la Bibliothèque nationale, enfin le *codex Matritensis A. 16*. Il ressort de cela que notre recueil est le premier document latin dans la tradition des recettes techniques de chimie appliquée aux arts et établit la continuité de ce genre de travaux depuis l'antiquité jusqu'à une époque assez proche de nous.

Il faut savoir gré à R. P. Johnson de nous avoir fourni ou rappelé cette documentation importante. Son apport personnel tient surtout, semble-t-il, dans le mérite qu'il a eu d'identifier vingt-six manuscrits donnant des morceaux qu'on retrouve dans les *Compositiones variae*, témoins dont il faudrait faire l'étude en vue d'une édition nouvelle. Il a surtout attiré l'attention sur la collection la plus complète, celle qui est contenue dans le manuscrit de Lucques, négligé par les éditeurs.

L'auteur a voulu écrire une *Introduction* à l'étude des *Compositiones variae* et il a pleinement réalisé son dessein ; ne lui reprochons pas de n'avoir pas donné ce qu'il n'a pas voulu faire. Aux yeux de l'auteur, les faits ne permettent pas d'indiquer de façon précise comment s'est constitué l'ensemble des collections recueillies dans le manuscrit de Lucques et réparties inégalement dans vingt-cinq autres témoins. Quel a été le rôle exact des compilateurs successifs, sinon des traducteurs ou des auteurs originaux? Gageons qu'un travail plus approfondi, faisant suite à l'étude si suggestive de R. P. Johnson, jetterait quelque lumière sur la façon dont la collection s'est accrue, modifiée ou réduite en passant de mains en mains.

A. Dain.

Excerpta Vincentii Lirinensis (*Estudios Onienses*, série I, vol. I), par José Madoz : Madrid, Aldecoa, 1940, 157 pages.

La découverte d'une suite d'extraits augustiniens à joindre aux *Sententiae* choisies par Prosper d'Aquitaine et aux *Excerpta* d'Eugippius n'offrirait qu'un intérêt de pure curiosité si le nouveau recueil mis à jour par le Père J. Madoz d'après le codex 151 de Ripoll, et qui forme le premier volume d'une collection patristique et philosophique : *Estudios Onienses*, n'était l'œuvre de Vincent de Lérins.

En choisissant et en classant méthodiquement une série de textes (cinquante-quatre citations), pris dans l'œuvre entière de saint Augustin, relatifs à la théologie de l'Incarnation et susceptibles de constituer un

solide dossier antinestorien, en en soulignant en termes très précis la portée dogmatique, parfois même au moyen de coupures ou de retouches discrètes mais caractéristiques, Vincent de Lérins a mis dans ce *compendium* d'une trentaine de pages la marque très nette de sa personnalité.

On sait les réserves et les « objections » que l'École de Lérins avait formulées contre certaines tendances de saint Augustin : il n'en est que plus intéressant de voir ce Père adopté par l'auteur du *Commonitorium* pour être en face de la « profanation nestorienne » le champion de l'orthodoxie et le représentant qualifié de la tradition (question capitale aux yeux de Vincent de Lérins). L'éditeur insiste sur la justesse remarquable de la terminologie employée par Vincent et note dans ses phrases la source de plusieurs formules qui devaient bientôt se cristalliser dans le texte du fameux symbole pseudo-athanasien : *Quicumque...*

Édition soignée, précédée d'une introduction intelligente et substantielle.

G. DE PLINVAL.

Max WALTHER, *Pondus*, *Dispensatio*, *Dispositio* (Werthistorische Untersuchungen zur Frömmigkeit Papsts Gregors des Grossen) : Lucerne, 1941, 219 pages.

Enquête lexicologique et sémantique subordonnée à la considération des jugements de valeur, telle se présente la thèse du Dr M. Walther : étude à la fois descriptive et normative, où se trouvent classées les formules concrètes et les inspirations directrices de la pensée mystique de saint Grégoire le Grand.

L'auteur, analysant dans une première partie les acceptions dominantes du seul mot *pondus*, en dégage toute une conception philosophique de l'existence humaine dans la pensée de saint Grégoire, comme, dans la deuxième partie, il en établit la théodicée sur la signification des deux concepts, voisins mais non identiques, de *dispensatio* (*dispensare*) et *dispositio* (*disponere*).

On pourrait se demander si, enclin à prêter aux formules étudiées une portée « axiologique », l'auteur ne les a pas interprétées dans un sens trop systématique. Il faudrait tenir compte sans doute des tendances psychologiques, de la force de l'habitude, peut-être même d'une certaine monotonie d'expression : il peut y avoir un « cliché » tout aussi bien qu'une intention consciente dans la répétition de certaines formules. Il n'en reste pas moins que l'emploi nettement préférentiel du mot *pondus*, là où saint Augustin emploie toute sorte d'équivalents : *sarcina*, *onus*, etc., souligne l'intensité d'une conception pessimiste de la vie humaine, comme le choix du terme : *dispensatio*, de préférence à *dispositio*, marque

plus expressément la croyance en une intervention plus personnelle et plus miséricordieuse de la Divinité à l'égard de sa créature.

L'auteur, qui n'a pas limité son travail au seul inventaire des expressions grégoriennes, s'est préoccupé des exemples antérieurs et en a retiré de fructueuses constatations. On lira avec intérêt ses remarques sur la signification affective et morale du mot *pondus* chez les écrivains philosophiques païens (Lucrèce et Sénèque, p. 45-46), ainsi que sur l'acception nettement théologique prise par les mots *dispositio*, *disponere* dans la langue, et par suite dans la doctrine, de Tertullien ou dans la traduction latine de saint Irénée (p. 125-160). Si l'intention de l'auteur fut surtout de rédiger une monographie relative à l'évolution de concepts d'ordre moral ou mystique, il n'en est pas moins vrai que, grâce à l'abondant matériel qu'il rassemble et discute, il a fourni aussi une contribution très appréciable à l'histoire de la phraséologie chrétienne en latin.

G. DE PLINVAL.

Æneas Silvius, De liberorum educatione. A translation with an introduction by Brother Joel Stanislaus NELSON (Studies in medieval and renaissance Language and Literature, vol. XII) : The Catholic University of America Press, Washington, 1940, in-8°, XII-231 pages.

La collection néo-latine de l'Université catholique de Washington, où avait déjà paru le *De educatione liberorum* de Mapheus Vegius, s'est enrichie du traité d'Énéas Silvius. Frère Joël St. Nelson l'a publié avec une traduction en anglais et une copieuse introduction. Énéas Silvius a composé ce traité, étant prêtre, en 1450, pour le jeune Ladislas, âgé de onze ans, roi d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. L'œuvre est peu originale, et l'auteur fait de nombreuses et longues citations, qui proviennent surtout de Quintilien et du *De educatione puerorum* du Pseudo-Plutarque.

Dans l'introduction, Fr. Nelson nous fait connaître les dettes de Silvius à l'égard de ses prédécesseurs ; puis il replace l'ouvrage parmi les traités d'éducation de l'Antiquité, du Moyen Age et des débuts de la Renaissance. Cette seconde partie, qui est fort détaillée, présente un grand intérêt ; il est regrettable que Fr. Nelson n'ait pas résumé en conclusion les caractères nouveaux que contiennent ces traités du XV^e^ siècle et n'y ait précisé la place de Silvius parmi les pédagogues italiens de son temps. On aimerait trouver aussi, dans ces rééditions de textes, une étude succincte de la latinité de l'auteur.

Ces pédagogues s'efforcent d'accorder l'éducation chrétienne, fondée sur la religion et les Écritures, avec les études classiques, basées sur les préceptes et les œuvres littéraires des grands auteurs païens ; l'ouvrage de Silvius, que Fr. Nelson a édité avec soin, est un intéressant spécimen

de l'humanisme chrétien du *Quattrocento ;* la Vulgate, saint Basile, saint Jérôme y sont aussi souvent allégués que Cicéron, Juvénal ou le Pseudo-Plutarque ; par contre, parmi les auteurs du Moyen Age, seul Jean de Salisbury, auteur du *Polycraticus*, paraît avoir été mis à contribution. Bien que Silvius conseille au jeune prince l'étude du grec, son humanisme est limité à la littérature en langue latine : il utilise saint Basile et plusieurs traités de Plutarque, mais dans des traductions latines ; il connaît aussi celles d'Arrien, de Sapho et de la *Rhétorique* d'Aristote.

Dans la grammaire sont inclus non seulement la correction de la forme et l'art d'écrire, mais aussi la lecture expliquée des écrivains. Silvius fait une longue apologie des poètes que Platon bannissait de sa république et des auteurs profanes que saint Jérôme se repentait de trop aimer. Il recommande Virgile, Horace, les autres satiriques, Sénèque le Tragique, Plaute, Térence, Cicéron, les lettres de Pline, les historiens, sauf Suétone, les Pères, Boèce, quelques néo-latins ; il exclut Martial, les élégiaques, certains passages d'Horace, et les œuvres d'Ovide, sauf les *Métamorphoses*, dont il fait grand cas.

On comparera avec fruit les idées de ces pédagogues du *Quattrocento* avec celles de Rabelais : avant lui, ils s'intéressent à la nourriture des enfants, aux jeux, à l'éducation physique, aux sports, aux exercices qui préparent le jeune noble ou le jeune prince aux fatigues de la guerre. Quant à Montaigne, on trouve déjà dans ce livre quelques thèmes de son essai de l'*Institution des enfants* : la critique des châtiments corporels, l'importance accordée à l'enseignement de la philosophie morale ; du reste, Silvius avait emprunté ces idées aux Anciens.

R. Lebègue.

Chartes du Forez antérieures au XIV^e^ siècle, publiées sous la direction de G. Guichard, comte de Neufbourg, E. Perroy, J.-E. Dufour : Mâcon, Protat, imprimeurs. Tome VIII : pièces 906 à 910, 1942.

J'ai déjà signalé ici l'intérêt considérable de cette publication (cf. cette *Revue*, t. XIV, 1936, p. 219). Les savants qui l'ont entreprise trouvent le moyen de la poursuivre en dépit des difficultés présentes ; nous voici au tome VIII avec le document 910 ; le recueil s'achemine vers le millième document, avec lequel seront publiées les tables générales. Dès maintenant, l'intérêt de la publication a été consacré par un prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et une médaille des Antiquités nationales. Indépendamment de la valeur des documents eux-mêmes, il faut signaler l'intérêt exceptionnel des Notes qui les accompagnent, commentaire historique, géographique, culturel, linguistique, paléographique, si riche et si fouillé qu'il constituera un véritable trésor pour toutes les catégories de spécialistes. Une systématisation des informa-

tions contenues dans ces Notes équivaudrait à une véritable histoire culturelle de la région. L'infatigable comte de Neufbourg nous la donnera-t-il un jour?

En attendant, son œuvre vient de recevoir une consécration touchante : l'équipe de travailleurs attelés aux Chartes, assistée d'un groupe de sympathisants, lui a dédié un volume de Mélanges, où sont groupés des articles dont quelques-uns touchent aux études latines proprement dites, comme ceux de M. A. Ernout et de moi-même sur certaines particularités du latin rural.

J. Marouzeau.

Åke Bergh, *Études d'anthroponymie provençale ;* t. I : *Les noms de personne du polyptyque de Wadalde* (a. 814) : Göteborg, 1941, in-8°, 230 pages, avec 6 fac-similés.

Nous sommes redevables aux linguistes étrangers des meilleurs travaux sur les noms de personne français. Après ceux de MM. Æbischer et Muret sur l'*Anthroponymie de la Wallonie et de la Suisse romande*, de M. Michaëlsson sur les *Rôles de la taille de Paris sous Philippe le Bel*, c'est un élève de ce dernier qui nous donne une très bonne étude d'anthroponymie provençale. L'auteur a dépouillé le polyptyque de Wadalde, évêque de Marseille de 814 à 818, document qui a été déjà publié et dont il nous présente des reproductions photographiques. Ce registre est contemporain du plus célèbre polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés à Paris, qu'a jadis édité et commenté Auguste Longnon. La comparaison entre les deux documents fait ressortir un pourcentage bien moindre, dans la région provençale, des noms germaniques (guère plus de moitié, contre les neuf-dixièmes dans l'Ile-de-France). On relève à Marseille près de la moitié de noms latins, ce qui s'explique par la persistance plus grande de l'influence romaine dans le Sud-Est et par le faible pourcentage de l'élément germanique, dont les centres politiques étaient ailleurs. Fait remarquable, qui n'avait pas encore été relevé : ces noms latins ou transmis par le latin n'appartiennent pas tous au vocabulaire chrétien. Si on relève parmi eux, en plus grand nombre au total, des noms bibliques comme *Absalon* ou *Daniel*, des noms de saints anciens comme *Johannes*, *Paulus*, *Petrus*, ou plus récents comme *Aredius*, *Eligius*, des noms grecs chrétiens latinisés (*Eusebius*, *Genesius*, *Georgius*, etc.) et des noms symboliques du latin chrétien (*Benedictus*, *Christianus*, *Deidonus*, *Servus Dei*, *Sperandeo*), il reste un groupe important (*Aprilis*, nom d'esclave, *Aurelianus*, *Cesarius*, *Julia*, *Marius*, *Mercorinus*...) qui atteste la persistance d'une tradition latine profane. A signaler d'assez nombreux hybrides germano-latins (c'est la partie où il y aurait le plus à discuter), du type *Bonualdus*, bien connu, *Domnal-*

dus, *Dignoaldus*, *Martesinda...*, plus rares. La table alphabétique des noms du polyptyque et une bibliographie (où manquent des travaux importants d'Æbischer, Carrez, Heupgen, E. Muret) terminent l'ouvrage.

Albert DAUZAT.

R. THOUVENOT, *Une colonie romaine de Maurétanie Tingitane : Valentia Banasa* (*Publications de l'Institut des Hautes-Études marocaines*, XXXVI) : Paris, Presses universitaires de France, 1941, XVI et 103 pages, XVI planches hors texte, 2 plans dépliants. — *Essai sur la province romaine de Bétique* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, CXLIX) : Paris, de Boccard, 1940, 748 pages, 179 figures, carte.

Les circonstances ont retardé la soutenance, et par suite la recension, de ces thèses pour le doctorat ès lettres, œuvres d'un ancien membre des Écoles françaises de Rome et de Madrid, qui s'est documenté sur place et a poussé son enquête à fond, avec une sûre méthode et une conscience manifeste. Ce n'est point sa faute si le domaine exploré n'apporte à la somme de nos connaissances qu'un supplément assez secondaire. En ce qui concerne le Maroc latin, il n'y a décidément que Volubilis pour captiver vraiment l'attention ; les autres sites permettent des glanures. Valentia Bassa ne fait pas exception à la règle, et, même moins pillées, les ruines n'auraient certainement fourni rien de capital. La colonisation romaine, opérée dans une région fertile par des vétérans, aboutit rapidement à une mise en valeur industrieuse des ressources agricoles. On retrouve là l'organisation administrative du type habituel, la vie religieuse traditionnelle, sans rien qui rappelle le passé maure. Les nouveaux venus eurent le mérite d'édifier des bâtiments de pierre dans une région entièrement dépourvue de matériaux solides. Une heureuse situation, à un carrefour, et la navigabilité du cours d'eau qui la traversait donnèrent à cette cité trois siècles de prospérité, qu'interrompirent seulement à la fin les incursions des Berbères de la montagne. Dans le butin archéologique des fouilles, très pauvre et très banal, on notera deux diplômes militaires (un troisième a été retrouvé depuis : *Journal des Savants*, 1942, p. 94) et quelques objets curieux : une anse de type nouveau — deux mains écartées qui s'appliquaient sur la panse d'un vase — ; un écureuil grignotant, sur le couvercle d'un récipient ; un serpent et une tête d'aigle, de caractère très réaliste.

La thèse principale a tous les mérites qu'on peut attendre d'une œuvre synthétique : ample information, exposition claire et très bien ordonnée, illustration abondante, bibliographie qui paraît exhaustive et rassemble nombre de publications espagnoles qu'on ne trouverait

nulle part en France, mais dont l'auteur a fait état, index détaillé et très pratique, sagesse des commentaires et des conclusions ; celles-ci, d'ailleurs, paraissent s'imposer et je ne crois pas qu'on les discute.

Le milieu géographique, compartimenté comme toute la péninsule ibérique, est heureusement décrit — on ne s'attendait guère, vu le titre de l'ouvrage, à un chapitre de préhistoire et de protohistoire ; il s'imposait moins que l'étude des colonies étrangères anciennement établies en Bétique, bien qu'elles aient laissé peu de traces. La conquête romaine fut relativement facile, malgré l'indifférence boudeuse de la métropole, grâce à des gouverneurs bien choisis, parmi lesquels s'illustrèrent les Scipions. Au reste, les habitants firent peu de résistance, mais il fallut compter d'abord avec les montagnards venus de l'extérieur, notamment les Lusitaniens, et ultérieurement avec les Maures d'Afrique, puis les barbares de l'Europe centrale. La province eut néanmoins une durée de six siècles, et pour elle l'expression de paix romaine peut être admise sans sérieuses restrictions.

L'administration fut conforme au type le plus courant, libérale, mais entreprenante, et le pays romanisé aisément, par suite d'une immigration latine considérable, qui amena une exploitation complète de toutes les ressources locales, où les indigènes et leurs maîtres trouvaient également leur bénéfice. Les derniers n'eurent pas à surveiller les groupements corporatifs ; le nombre en était très réduit par un individualisme prononcé. La religion gréco-romaine supplanta bien vite les anciens cultes ibériques ; seules subsistèrent quelques divinités puniques. Les progrès du christianisme semblent avoir été lents et tardifs (à ce propos, les longs développements sur Ossius de Cordoue et Grégoire d'Iliberri pourront paraître assez en dehors du sujet).

Les Romains ont enseigné aux habitants la vie urbaine ; quantité de colonies et de municipes se sont fondés, de faible importance à peu près tous, il est vrai, aucune agglomération ne jouissant d'une situation naturelle tout particulièrement favorisée. On remarque très fréquemment les vestiges de l'ordonnance classique en damier ; le plan traditionnel se reconnaît aussi partout dans les substructions des temples écroulés. Suivant les modèles romains surgissent des théâtres, des thermes, des aqueducs, des ponts, avec des particularités et des diversités de détail que l'auteur a patiemment relevées. Aux cahutes misérables des Ibères se substituent, pour gens aisés, les maisons du type gréco-latin, pourvues de cette cour centrale dont le *patio* moderne n'est qu'une survivance. Les coutumes funéraires eurent à peu près la même évolution qu'en Italie ; le lecteur prendra un intérêt spécial au chapitre très nouveau sur les tombes collectives et les mausolées, où abondent les variétés curieuses, étranges même.

Les ouvrages de la sculpture prêtent à des observations semblables. Répliques de chefs-d'œuvre grecs, statues d'empereurs, bustes de personnages privés rappellent pareillement les exemplaires exhumés en Italie. Le nombre imposant des trouvailles faites à Italica, Cordoue et Séville incline à penser qu'il y eut là trois ateliers fort actifs ; mais, comme ailleurs, on se demandera dans quelle mesure les talents indigènes y furent représentés. Sans doute ne fut-elle pas insignifiante, car, malgré le recours évident aux cahiers de modèles, on relève partout, dans la plastique ainsi que dans l'art décoratif en général, dans la mosaïque (dont l'ouvrage reproduit divers spécimens d'Italica, peu connus), des traits spécifiques, par exemple l'indifférence à la nature vivante, un penchant à l'exubérance abusive ; on notera la grande variété des chapiteaux conservés (l'un d'eux, fig. 154, est fort original, mais peu logique ; le rôle de support y paraît perdu de vue).

Le livre s'achève sur un chapitre consacré au christianisme en Bétique ; les données relatives à son développement avant la paix de l'Église sont aussi rares que les monuments qu'il y a laissés avant l'invasion barbare.

Faut-il signaler quelques lapsus? Guzman est imprimé partout pour Gusman. P. 680, note 1 : Cornoy pour Carnoy. L'ensemble est très soigné à tous égards. Souhaitons pour chaque province de l'Empire une monographie de semblable valeur.

Victor CHAPOT.